J.A. — 64me ANNEE — No 79

SION ✆ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. 19-5111
Administr. Rédaction Pré-Fleuri 11

Régie des annonces Publicitas S.A.
Sion, av. du Midi 8, ✆ (027) 2 44 22
Agence Martigny ✆ (026) 2 10 48
Agence Brigue ✆ (028) 3 12 83
Succurs. en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association valais. de football et d'athlétisme

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Fr. 0.30 Mercredi 6 avril 1966

La femme chic choisit...

Royal BOUTIQUE

Rue des Remparts SION

P 107 S

Hommage au Dr André Repond pour ses 80 ans

Le docteur André Repond fêtera dimanche, jour de Pâques le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. Le Valais ne saurait ignorer cet événement. Il est bien vrai que sa célébrité ce n'est pas nous qui l'avons faite ni reconnue les premiers ; mais c'est dans notre canton que ce grand spécialiste des maladies mentales a conduit la plus longue partie de sa carrière ; c'est à Malévoz qu'il a donné le meilleur de sa science et de son cœur. Des centaines de malades lui doivent leur guérison ; il a fait le plus grand honneur à notre petit pays en lui restant attaché, malgré les offres les plus flatteuses venues d'ailleurs. Il est donc équitable que nous reconnaissions aujourd'hui une part au moins des mérites qui lui appartiennent.

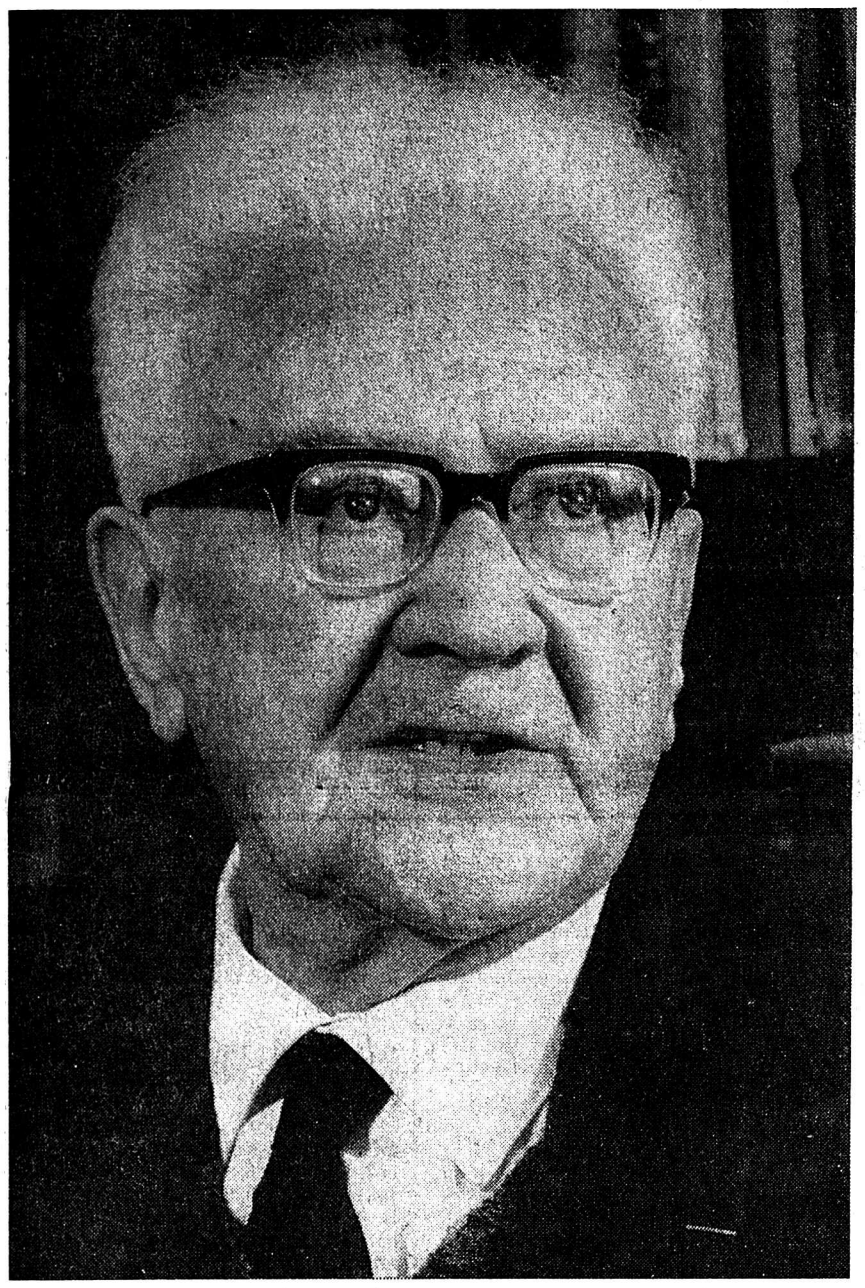

Nous lui devons, du reste, une réparation. S'il est vrai que les pouvoirs publics lui ont fait confiance en lui accordant une grande liberté de travail, les critiques, venues de sources diverses, ne lui ont pas manqué. Quand j'étais adolescent, il m'est arrivé d'entendre parler de lui en termes qui feraient sourire aujourd'hui. On ne jugeait pas, à vrai dire, sa valeur de médecin. Que savait-on de la psychiatrie, il y a trente ou quarante ans? On l'attaquait dans l'indépendance de sa conduite, le non-conformisme de ses idées. Un député allait déposer contre lui une interpellation au Grand Conseil. Il se cassa la jambe, la veille. Le jour où l'interpellation devait être présentée à la Haute Assemblée, le docteur Repond recevait la Légion d'honneur...

Et Charles Saint-Maurice annonçait les deux nouvelles en même temps dans son journal. Il lui arrivait d'être malicieux.

Bref, le temps est venu de dire au docteur André Repond que nous lui devons beaucoup de gratitude. A l'usage de ceux qui demeureraient réticents, nous rappellerons d'abord les principales étapes d'une carrière exceptionnelle.

Les étapes d'une carrière

André Repond est né à Marsens, dans le canton de Fribourg, le 10 avril 1886. La famille est originaire de Villarvolard ; elle a donné à son pays des hommes politiques, prêté à la France, au siècle dernier, un général de brigade et un colonel qui s'illustra en Afrique. Un oncle de notre médecin fut rédacteur du « Bien Public », journal de la droite opposée à Georges Python, puis correspondant de Berne, pour la « Gazette de Lausanne » et le « Journal de Genève », avant d'aller commander la garde pontificale de Pie X et Benoît XV. C'est lui qui rétablit l'uniforme dessiné par Raphaël.

Le père du futur psychiatre était lui-même médecin, lui-même spécialiste des maladies mentales. Il dirigeait, à l'époque de la naissance de son premier fils, l'hôpital de Marsens. Comme il avait épousé une jeune fille valaisanne, née Contat, de Monthey, il avait de nombreuses relations chez nous. Le conseiller d'Etat de Torrenté, qui était de ses parents, l'invita à fonder une clinique en Valais. L'ancienne magnanerie d'Uvrier était disponible. Le directeur de Marsens ne s'entendait pas trop bien avec Georges Python. Il quitta Marsens et, après quelques études sur place, construisit, avec l'aide de l'Etat du Valais, des pavillons pour malades mentaux dans les châtaigniers de Malévoz. La clinique fut ouverte en septembre 1901.

Le fils aîné, celui qui nous occupe ici, qui avait commencé son collège à Saint-Michel, poursuivit ses études à Saint-Maurice puis retourna chercher son certificat de maturité au lycée de Fribourg. Sa vocation était impérative : il désirait suivre les traces de son père. Une année, il étudia à l'Université de sa ville puis suivit pendant trois ans les cours de la faculté de Lausanne d'où il alla passer une année à Munich et un semestre à Bâle.

Lausanne lui décerna son diplôme médical en 1911 mais c'est à Zurich qu'il présenta la même année sa thèse « Ueber Störung der musikalischen Reproduktionen bei der Schizophrenie ».

La voie était ouverte. C'est à la clinique psychiatrique universitaire de Zurich qu'André Repond fit son apprentissage pratique. Le *Burghölzli* était à l'avant-garde. Le professeur Bleuler jouissait d'une grande autorité. A Zurich, le docteur Repond connut le grand Yung.

Mais les années passaient et le directeur de Malévoz songeait à la retraite. Son fils accepta de le remplacer ; il fut son adjoint de juillet 1915 à septembre 1916. A partir de là, il assuma pleinement la direction de notre maison hospitalière. Il ne devait renoncer à sa tâche qu'en 1961.

Ainsi, pendant 45 ans, le docteur André Repond poursuivit ses travaux et ses recherches dans notre canton. Dévouement? C'est peu dire. Une haute vocation s'est épanouie pleinement dans un hôpital d'abord extrêmement modeste, dans un pays qui n'avait pas de grands moyens à mettre à la disposition d'un homme passionné par la recherche scientifique. Dans les débuts, Malévoz devait accueillir les malades indigènes pour 1 fr. 75 par jour...

Quel est le secret de l'attachement d'un homme — qui aurait pu faire une brillante carrière universitaire — à cette clinique inconnue d'abord ? Fidélité à l'œuvre paternelle? Pas seulement. C'est que la pauvreté des moyens offerts au constructeur de la clinique avait fait adopter un système de pavillons qui se trouva correspondre à l'idée d'une thérapeutique nouvelle des maladies mentales.

Dans tous les hôpitaux similaires du monde, on entassait les malades dans des maisons vastes et tristes où ils achevaient de se perdre. On appelait *fou* tout être qui se comportait de manière insolite et la société n'avait qu'un souci : se débarrasser de tous ceux qui perturbaient l'ordre établi. On pensait moins à les guérir qu'à les rendre inoffensifs. Les infirmiers étaient, en fait, des *gardiens*, comme dans les prisons. L'usage de la camisole de force était courant.

Dans les petits pavillons de Malévoz, il était possible de faire mieux. Le docteur André Repond venait de découvrir sa véritable voie. Cette clinique de 60 lits offrait un admirable champ d'expériences. Depuis lors, la vie du docteur Repond se confondit avec son œuvre.

L'œuvre du docteur Repond

C'est à un psychiatre qu'il appartiendrait de nous dire ce que fut cette œuvre. Nous ne pouvons, quant à nous, que rapporter des bribes d'une conversation à bâtons rompus avec le maître lui-même. Ce que nous avons compris, ce que nous avons retenu le voici :

Il n'y a pas de fous (ou : tout le monde est plus ou moins fou, ce qui revient au même...) Il y a des malades de toutes sortes, des traumatisés du cerveau, des systèmes nerveux paralysés par des affections diverses, des êtres fatigués par un excès de tension, des dépressifs, etc. Chaque cas est différent d'un autre cas ; chaque malade doit, dès lors, être étudié pour lui-même, rendu à la paix, au calme, réinstallé dans un milieu agréable, gai, reposant. A la plupart de ces malheureux, il faut redonner de la confiance, leur accorder de l'estime. Il est donc indispensable de les bien connaître, de connaître les circonstances de leur vie, les conditions de leur milieu. Non, il ne faut pas les condamner à la cellule, ni les punir d'être malades, mais leur rendre l'espoir qu'ils ont perdu, les distraire, les divertir, les intéresser, leur laisser la plus grande liberté possible afin qu'ils retrouvent la joie de vivre. Il faut revaloriser des vies qui ne croyaient plus en elles-mêmes...

C'est bien à peu près le contraire de ce que l'on faisait dans la plupart des établissements pour malades mentaux. Le docteur André Repond, qui a visité la plupart des pays du monde, a des larmes aux yeux quand il raconte ce qu'il a vu dans des maisons où se trouvaient des milliers de malades. (15 500 dans un hôpital américain...) Que d'êtres humains abîmés, avilis à jamais, dont la plupart étaient certainement récupérables !

Ainsi, Malévoz devint un haut lieu de l'expérimentation de la médecine nouvelle. Les cures y obtinrent souvent des résultats absolument inespérés. C'est avec le cœur que le directeur de la clinique aborde et poursuit une tâche qui ne relève pas que de la science. C'est en respectant la personnalité de chaque malade qu'il est possible de les aider à se retrouver eux-mêmes. Quelle patience, quelle charité vinrent ici au secours des remèdes et des méthodes cliniques ! Et c'est là, nous semble-t-il, l'essentiel des découvertes du Dr Repond.

— La Providence m'a toujours aidé, dit-il, modestement.

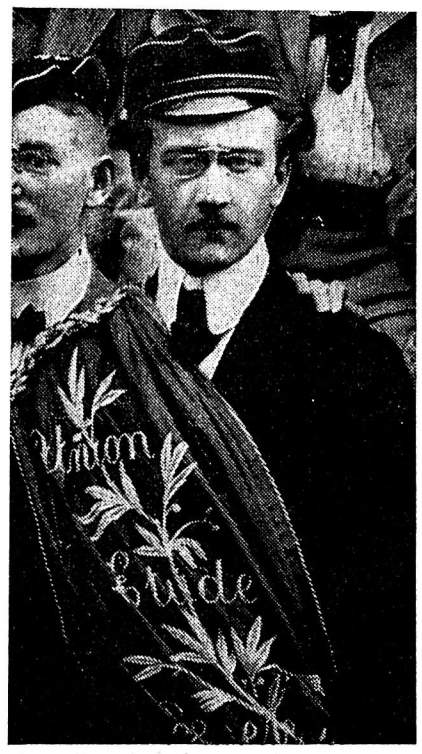

Le Dr Repond en président des Belles-Lettres à Lausanne.

Quelques réalisations pratiques

Connaissance du milieu social : c'est la clef de voûte de toute intervention du psychiatre. Mais faut-il attendre qu'un malade soit conduit à l'asile pour intervenir ? La société ne doit-elle pas prendre des précautions, comme elle le fait contre certaines maladies épidémiques ou contre la rage ? C'est en y songeant que le Dr Repond fonda, en 1930, le *Service médico-pédagogique valaisan,* complété la même année par le *Service social psychiatrique valaisan.* Quelques années plus tard, s'y ajoutèrent *l'Association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux (1938)* et le *Service social de psychiatrie médico-légale* (1937).

Ces réalisations mirent le Valais à l'avant-garde en un domaine où nous nous trouvions jusque là dans la situation des pays sous-développés.

Le résultat de ces institutions, qui donc pourrait l'établir ? Il suffit que l'on sache une chose : grâce au docteur Repond, des centaines, des milliers d'êtres humains auront reçu chez nous l'aide la meilleure qu'ils pouvaient recevoir. Les médecins ne suppriment ni la maladie ni la mort ; ils soulagent la première, combattent, retardent, adoucissent la seconde. Combien d'enfants qui auraient été condamnés, jadis, à des infirmités graves auront trouvé la chance d'une vie régulière et utile ?

Le rayonnement du Dr Repond

Les réussites de Malévoz ne tardèrent pas à attirer sur son directeur l'attention des milieux spécialisés. Membre, depuis 1919, du comité de la Société suisse de psychiatrie, le docteur Repond la présida de 1923 à 1926. En 1927, il fondait le comité national suisse d'hygiène mentale qu'il présida jusqu'en 1962. Tout ce qui se fait en Suisse en faveur des malades mentaux, des infirmes, des invalides se fait avec son concours, bénéficie de sa science, de son expérience, de ses conseils. Du reste, son renom passe les frontières, devient universel.

Dès 1924, il participe aux réunions européennes d'hygiène mentale ; on le voit secrétaire général du congrès des médecins aliénistes et neurolistes des pays de langue française en 1926 ; en 1930, il est délégué par le Conseil fédéral au premier congrès international d'hygiène mentale à Washington ; il fera partie pendant de longues années du comité international d'hygiène mentale. Combien de congrès internationaux n'a-t-il pas présidés ? Dans quel pays n'a-t-il pas œuvré, délégué souvent par l'Organisation mondiale de la santé ? Il présida la Fédération mondiale pour la santé mentale en 1949.

Publications, cours, conférences : il est infatigable. Il va des pays scandinaves aux Etats-Unis, de Grèce en Turquie, de Paris à Rome, de Mexico au Canada, apportant sa science, sa parole, son expérience. Les sociétés

Maurice Zermatten
(suite page 9)

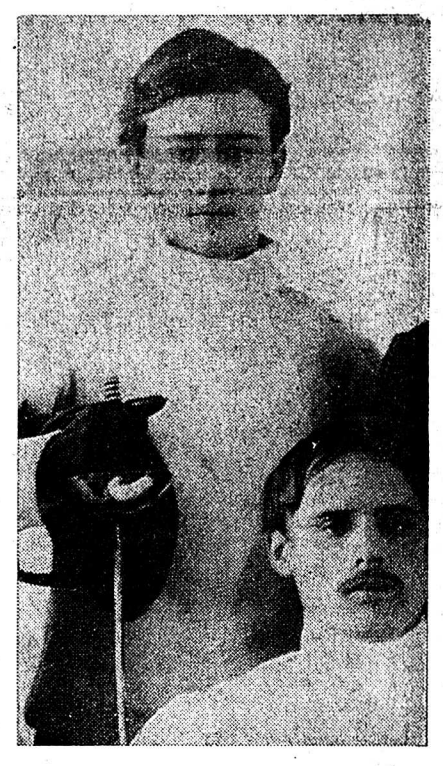

Grand sportif, le Dr Repond aimait l'escrime. Le voici à l'âge de 19 ans avec ses coéquipiers de la salle Brigault en 1905.

Le Dr Repond est fort connu et estimé dans tous les milieux mondiaux de l'hygiène mentale. Le voici, à gauche, en compagnie de Jack Rees, président-fondateur de la Fédération mondiale pour la santé mentale et de M. Brock Chislhom, ancien directeur de l'OMS.

RESTAURANT « 13 ETOILES »

Fr. 4.–

Bouillon aux croûtons
Bœuf bouilli
Pommes vapeur
Bouquet de légumes

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Valaisanne Football, Sion — Cpte de chèques postaux : IIc 782 Sion —
Valaisanne Football, Sion — Cpte de chèques postaux : IIc 782 Sion —
Téléphone Président : (027) 2 16 42 — Secrétaire : (027) 2 18 60

Communiqué officiel No 45

1. RESULTATS DES MATCHES DES 2 ET 3 AVRIL 1966
CHAMPIONNAT SUISSE

2me Ligue

Grône - Sierre	1-6
Saillon - US. Port-Valais	1-2
Monthey - Muraz	18-1
Salgesch - Brig	2-1
Vernayaz - Fully	2-3

3me Ligue

Lalden - Grimisuat	1-2
Naters - Lens	2-1
St. Léonard - Chippis	3-3
Salgesch 2 - Steg	1-4
Saxon - St. Gingolph	2-4
Riddes - Ardon	0-2
Orsières - Conthey	1-1
Vouvry - Collombey	0-1
Vionnaz - Monthey 2	3-2

Juniors A. - Interrégionaux

Sierre - Xamax	0-2
Servette - Lausanne	7-0
Sion - Cantonal	2-3
Vevey - Etoile-Carouge	renvoyé

4me Ligue

Turtmann - Salgesch 3	4-2
Grächen - Varen	0-16
Brig 2 - Chippis 2	1-1
Sierre 2 - St. Niklaus	1-0
Grimisuat 2 - Ayent	forfait 0-3
St. Léonard 2 - Montana	3-1
Grône 2 - Lens 2	3-3
Evolène - Granges	1-10
Ayent 2 - Veysonnaz	1-4
ES. Nendaz - Savièse 2	2-8
Bramois - Nax	6-2
Saxon 2 - Ardon 2	1-10
Saillon 2 - Chamoson	5-2
Fully 2 - Erde	forfait 3-0
Sion 2 - Vétroz	1-1
Bagnes - Evionnaz	2-2
Massongex - Monthey 3	3-0
US. Port-Valais 2 - Troistorr. 2	3-0
Vouvry 2 - Collombey 2	0-0

Juniors A. - 1er Degré

Vernayaz - Fully	4-0
Erde - Monthey	0-3
Martigny 2 - Saillon	1-5
Raron - Salgesch	3-6

2me Degré

Visp - Brig	1-3
Chalais - Châteauneuf 2	3-2
Naters - Lalden	5-1
Steg - Varen	2-1
Ardon - ES. Nendaz	3-6
Vétroz - Châteauneuf	6-1
Saxon - Conthey	forfait 0-3
Riddes - Chamoson	3-0
US. Port-Valais - Vollèges	0-4
Evionnaz - Collombey	0-5
Muraz - Vouvry	1-5
Monthey 2 - Orsières	2-3
Vionnaz - St. Gingolph	1-4

Juniors B. - Régionaux

Raron - Visp	1-3
Salgesch - Savièse	4-1
Brig - Grimisuat	3-0
Granges - Sierre	6-0
Chalais - Ayent	4-0
Naters 2 - St. Niklaus	0-5
Sion 2 - Saillon	2-4
Sion 3 - Martigny 2	2-5
Orsières - St. Léonard	4-3
St. Maurice - US. Port-Valais	10-0
Fully - Monthey	1-5

Juniors C

Visp - Brig	1-2
Sion 3 - Salgesch	1-2
Sion 2 - Sierre	0-6
Sierre 2 - Sion	0-15
Martigny - Conthey	2-0
Riddes - Fully	0-0
Savièse - Grimisuat	0-0
Saxon - Martigny 2	2-2

CHAMPIONNAT CANTONAL
Coupe des Juniors A de l'AVFA - 4me tour principal

36 St. Léonard - Ayent	2-3

Vétérans

Sion - Châteauneuf	1-2
Martigny - St. Maurice	3-0
Chippis - Monthey	1-2

2. MODIFICATIONS DU CALENDRIER
Coupe Valaisanne - 1/4 de finale
Le match Steg-Muraz prévu au calendrier du samedi 9 avril 1966, **est reporté au dimanche 15 mai 1966.**

Juniors A. - 2me Degré
Le match Vollèges - Evionnaz, prévu au calendrier du samedi 9 avril 1966, **est reporté au jeudi 19 mai 1966 (Ascension).**
Le match Muraz - Vollèges, prévu au calendrier du dimanche 29 mai 1966, **est avancé au samedi 9 avril 1966.**

3. CALENDRIER
Samedi 9 avril 1966
Match fixé
Juniors A. - 1er Degré
St. Léonard - Saillon

4. AVERTISSEMENTS
Vogel Aldo, Grône, Grand Gabriel, Vernayaz, Fellay Maurice, Orsières, Rebord Ami et Petoud Jean-Marc, Martigny jun. A2, May René, Saillon jun. A, Kohlbrenner Rudolf et Gnesa Gino, Steg jun. A, Boulnoix Bernard, Vétroz jun. A, Bonvin Pierre, Riddes jun. A, Putallaz Jean-Pierre, Chamoson jun A, Albert Turin, Muraz jun. A, Birchler Jean-Richard, Sion jun. B3, Saudan Raymond, Martigny jun. B2, Bender Dominique et Grange Jean-Bernard, Fully jun. B, Willy Henri, Sion-Vétérans.

5. SUSPENSIONS
2 dimanches Raymond Hervé, Saillon, 2 dimanches Genolet Jean-Guy, Chippis 2, 4 dimanches Bianco Gilbert, Erde, 6 dimanches François Evéquoz, Erde, 3 dimanches Roland Jean, Vétroz, 4 dimanches Chiarello Vincenzo, Monthey 3, 2 dimanches Battisti Antonio, Monthey 3, 2 dimanches Amarino Renato, Monthey 3, 4 dimanches Tornay André, Martigny jun. A, 4 dimanches Michelet André, Saxon jun. A, 4 dimanches Torrent Jean-Franc, Conthey jun. A, 2 dimanches Rappaz Gaston, St. Maurice-Vétérans.

6. SUSPENSION PROVISOIRE
Le joueur Rosset Pierre, Saxon jun. A, est suspendu provisoirement jusqu'à la conclusion de l'enquête.

7. JOUEURS SUSPENDUS POUR LE SAMEDI 9 AVRIL 1966
Flury René, Châteauneuf, Arnold Paul et Maret Gérard, Conthey, Cyrano Neurohr, Grône 2, Baudin Gabriel, Monthey, Zumofen Karl et Plaschy Eugen, Varen, Truffer Georg, Visp, Reuse Daniel, Riddes jun. A.

Le Comité central de l'AVFA
Le Président : René Favre
Le Secrétaire : Michel Favre

Championnat Juniors A interrégionaux de Suisse romande

Communiqué officiel No 26

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 3 AVRIL 1966

Sierre - Xamax	0-2
Servette - Lausanne	7-0
Sion - Cantonal	2-3
Vevey - Etoile-Carouge	renvoyé

2. SUSPENSIONS
1 dimanche Crettenand Jean-Paul, Sion, 4 dimanches Mayer Antoine, Cantonal.

3. CLASSEMENT

1. Servette	13	11	1	1	62-11	23
2. Xamax	14	10	1	3	39-12	21
3. Lausanne	14	8	3	3	35-25	19
4. Cantonal	13	7	2	4	28-21	16
5. Etoile-Car.	13	4	6	3	25-22	14
6. Martigny	12	5	3	4	23-21	13
7. Sion	12	4	2	6	20-31	10
8. Sierre	13	4	1	8	22-34	9
9. Vevey	10	2	1	8	10-34	5
10. International	18	0	2	16	6-59	2

4. JOUEURS SUSPENDUS POUR LE SAMEDI 9 AVRIL 1966
Locher Kilian, Sierre, Biaggi André, Martigny.

Le Comité central de l'AVFA
Le Président : René Favre
Le Secrétaire : Michel Favre

La situation dans les séries inférieures

Monthey ne fait pas le détail et profite d'un faux pas de Grône

Cette semaine est fertile en événements chez les clubs des séries inférieures et quelques résultats fleuves sont enregistrés. D'autre part, les classements subissent quelques modifications et si, dans quelques groupes, la situation se clarifie, dans d'autres elle demeure toujours très confuse.

Deuxième Ligue

1. Monthey	13	10	0	3	59-15	20
2. Grône	13	7	4	2	22-19	18
3. Salgesch	13	7	2	4	22-18	16
4. Vernayaz	13	5	4	4	26-21	14
5. Saint-Maurice	12	4	5	3	20-19	13
6. US Port-Valais	14	5	2	7	23-35	12
7. Sierre	13	4	3	6	26-24	11
8. Saillon	13	3	5	5	18-21	11
9. Fully	13	4	2	7	17-24	10
10. Brigue	12	4	1	7	11-21	9
11. Muraz	13	2	4	7	19-46	8

C'est dans ce groupe qu'on trouve le plus grand bouleversement du classement. Monthey a remporté une victoire trop aisée contre une équipe fortement diminuée par l'absence de plusieurs de ses titulaires. Victoire avec panache si l'on peut dire, mais sans gloire contre neuf joueurs. Par contre, Monthey profite d'une défaillance de Grône pour se retrouver seul en tête. En effet, Grône a été victime du réveil de Sierre — qu'on attendait depuis longtemps, car la position de Sierre, finaliste l'an dernier, paraissait pour le moins étrange. Les Sierrois remontent ainsi de la 9e à la 7e place. En battant Vernayaz, Fully tire également son épingle du jeu alors que Brigue, vaincu par Salgesch, rétrograde à l'avant-dernière place. Quant à Salgesch, qui renoue avec la victoire, il vient, en troisième position, menacer directement Grône. US Port-Valais renoue avec la victoire et c'est Saillon, dont la situation devient délicate, qui fait les frais de ce réveil des gens du Lac.

Troisième Ligue

GROUPE I

1. St-Léonard	11	8	1	2	40-17	17
2. Steg	12	8	1	3	37-15	17
3. Naters	13	8	1	4	30-28	17
4. Chippis	11	6	4	1	31-15	16
5. Lens	11	7	0	4	24-21	14
6. Salgesch II	12	4	1	7	27-36	9
7. Châteauneuf	11	3	1	7	19-32	7
8. Viège	10	3	0	7	16-20	6
9. Grimisuat	11	2	2	7	18-23	6
10. Lalden	12	2	1	9	19-34	5
11. Rarogne II						retiré

St-Léonard et Chippis n'ont pas pu se départager, se séparant sur le score nul de 3-3. Steg et Naters, respectivement vainqueurs de Salgesch II et Lens, en profitent pour se glisser entre St-Léonard — avec également 17 points mais un et deux matches en plus — et Chippis. L'intérêt de la compétition s'en trouve rehaussé, car les uns et les autres profiteront des défaillances de l'adversaire.

Quant à Grimisuat, il remporte un joli succès à Lalden et laisse la dernière place — sans tenir compte de Rarogne II — à son adversaire. C'est de bon augure pour les hommes de Marcel Pralong qui doivent encore remporter quelques succès.

GROUPE II

1. Saxon	13	8	2	3	31-18	18
2. Riddes	14	7	4	3	31-20	18
3. Conthey	13	7	3	3	30-21	17
4. Collombey	13	5	3	5	20-19	13
5. Ardon	14	6	1	7	22-23	13
6. Vionnaz	14	4	5	5	27-28	13
7. St-Gingolph	14	5	2	7	26-36	12
8. Vouvry	13	4	3	6	20-21	11
9. Monthey II	13	5	1	7	26-33	11
10. Orsières	12	3	4	5	22-21	10
11. Leytron	11	4	0	7	19-34	8

Dans ce groupe, les premiers sont battus (Saxon par Saint-Gingolph, Riddes par Ardon) ou tenus en échec (Conthey par Orsières). Si ces trois clubs restent sur leur position grâce à une avance substantielle, on assiste derrière à un chassé-croisé assez exceptionnel. Monthey II, qui était 6e, descend à la 9e place alors qu'Ardon remonte de la 8e à la 4e place, délaissée par Vouvry qui redescend à la 8e place. L'écart entre le quatrième et le dernier reste toujours serré et on va encore au-devant de nombreuses surprises. Leytron, qui n'a pas joué, reste en queue de classement mais tous les espoirs lui sont permis, maintenant que l'entraînement peut se faire tous les soirs grâce à l'éclairage électrique inauguré de belle façon samedi soir. Le retard de ce club est minime car il compte un, deux, voire trois matches de retard sur certains de ses adversaires.

Quatrième Ligue

GROUPE I

1. Sierre II	10	10	0	0	49- 9	20
2. Varen	10	7	0	3	43-17	14
3. Chippis II	10	5	2	3	17-18	12
4. Salgesch III	10	4	2	4	26-26	10
5. Saint-Nicolas	9	2	3	4	22-24	7
6. Brigue II	10	1	5	4	17-28	7
7. Graechen	10	2	3	5	22-45	7
8. Tourtemagne	11	1	1	9	20-49	3
9. Viège II						retiré

Sierre II n'a pas remporté une victoire facile contre Saint-Nicolas et doit se contenter d'un maigre 1-0. Varen marque un nombre impressionnant de buts (16) à Graechen. Tourtemagne cause une belle surprise et remporte sa première victoire face à Salgesch III. Brigue II surprend également en tenant en échec Chippis II. Les positions demeurent cependant inchangées.

GROUPE II

1. Savièse	10	8	1	1	54-11	17
2. Chalais	11	8	1	2	46-16	17
3. Ayent	12	8	1	3	40-14	17
4. Saint-Léonard II	13	7	1	5	32-33	15
5. Lens II	10	6	1	3	30-22	13
6. Montana	10	6	0	4	20-25	12
7. Grône II	12	3	2	7	25-41	8
8. Grimisuat II	12	2	0	10	11-68	4
9. Granges II	16	1	1	14	12-48	3

Savièse et Chalais n'ont pas joué et restent sur leur position alors qu'Ayent, vainqueur de Grimisuat par forfait, se hisse à la hauteur des deux leaders mais avec deux matches en plus. Saint-Léonard revient également alors que son adversaire vaincu, Montana, perd le contact. Grône II crée la surprise en tenant en échec Lens II qui perd ainsi une occasion de se rapprocher du groupe de tête.

GROUPE III

1. Granges	12	10	2	0	55-14	22
2. Nax	11	6	2	3	26-26	14
3. Bramois	11	5	3	3	36-18	13
4. Savièse II	10	5	2	3	32-21	12
5. ES Nendaz	11	4	2	5	29-35	10
6. Veysonnaz	12	3	3	6	18-38	9
7. Evolène	9	2	3	4	18-27	8
8. Ayent II	11	1	4	6	16-31	6
9. Vex	9	0	3	6	14-34	3

Deux scores fleuves ont été enregistrés ce dernier week-end : Evolène-Granges (1-10) et Nendaz-Savièse II (2-8). C'est sur leur terrain que les vaincus ont subi l'humiliation. Quant à Nax, il perd à Bramois et risque de se faire dépasser par son vainqueur qui le talonne à un point. Veysonnaz remporte un nouveau succès ce qui l'éloigne de la queue du classement toujours tenue par Vex, au repos dimanche.

GROUPE IV

1. Vétroz	11	7	2	2	22-13	16
2. Sion II	12	7	2	3	37-22	16
3. Martigny II	10	6	3	1	44-15	15
4. Fully II	12	7	1	4	42-20	15
5. Saillon II	11	5	1	5	36-27	11
6. Erde	11	4	2	5	20-26	10
7. Chamoson	12	3	4	5	24-28	10
8. Saxon II	12	1	3	8	14-50	5
9. Ardon II	11	2	0	9	21-59	4

Le match Fully II-Erde, arrêté dimanche, est donné gagné 3-0 par Fully (voir communiqué ci-contre). Martigny II, qui n'a pas joué, se fait souffler sa place de leader par Vétroz et Sion II qui n'ont pu se départager. Par sa victoire, Fully II se hisse à la hauteur de Martigny II, mais avec deux matches en plus. Saillon II dépasse Chamoson, qu'il a battu et Erde. La surprise est fournie par le dernier, Ardon II, qui inflige une sévère défaite (10-1) à l'avant-dernier Saxon II.

GROUPE V

1. Troistorrents	9	8	0	1	59- 7	16
2. Martigny III	9	7	1	1	39-16	15
3. Evionnaz	10	6	2	2	36-23	14
4. Orsières II	9	5	1	3	33-24	11
5. Bagnes	10	3	1	6	20-31	7
6. Vollèges	9	3	0	6	20-48	6
7. Saint-Maurice II	9	2	1	6	14-26	5
8. Vernayaz II	9	0	0	9	11-57	0

Une seule rencontre à l'affiche et une surprise tout de même puisque Bagnes chez lui tient en échec Evionnaz, l'une des trois équipes de tête.

GROUPE VI

1. US Port-Valais II	8	6	1	1	21-11	13
2. Vionnaz II	7	4	1	2	13- 9	9
3. Massongex	8	4	1	3	18-10	9
4. Monthey III	8	4	0	4	15-13	8
5. Collombey II	8	3	1	4	11-16	7
6. Vouvry II	7	1	2	4	11-20	4
7. Troistorrents II	8	2	0	6	15-25	4

US Port-Valais II, vainqueur de Troistorrents II, accentue son avance, mais Vionnaz II était au repos. Monthey III perd contre Massongex et se fait passer devant par ce dernier. Vouvry II et Collombey II, qui n'ont pu se départager, restent sur leur position.

Pendant le week-end de Pâques, l'activité sera restreinte, mais quelques rencontres sont prévues au programme le samedi de Pâques, dont quelques-unes seront peut-être décisives. **GB.**

Berne : pas de TV

L'Association suisse de football annonce que la finale de la Coupe de Suisse, lundi prochain au Wankdorf, ne sera pas retransmise par la télévision.

■ La Fédération soviétique de football a annoncé officiellement la conclusion d'un match URSS-Brésil pour le dimanche 29 mai au stade Lénine à Moscou.

TÉLÉGRAMME

Buenos Aires - stop - De la part du F.C. Sion - stop - Tous bien arrivés - stop - Hôtel City - Stop

Signé :
Michel Andenmatten

Sion, 6 avril, 02 heures

NATATION

L'assemblée des clubs romands s'est tenue à Lausanne sous la présidence de M. Grafas (Yverdon). Après avoir examiné les différents problèmes administratifs, les délégués ont procédé à l'établissement du calendrier romand 1966. En voici les grandes lignes :

Natation — Championnats romands élite : 13-14 août à Carouge. Championnats romands jeunesse : 27-28 août à Yverdon. — Waterpolo : Coupe romande : 4-5 juin, à Neuchâtel.

Sion opposé à l'Argentine

De Buenos Aires, on annonce que c'est l'équipe d'Argentine A qui rencontrera tout d'abord le F.C. Sion. En lever de rideau, Eintracht Francfort jouera contre la sélection B. Le 13 avril, les rôles seront renversés.

Ces matches entrent dans le cadre des test-matches prévus en vue de la sélection pour la Coupe du monde par l'Association argentine de football.

West Ham United - Borussia Dortmund 1-2

Seule équipe non britannique à figurer au stade des demi-finales de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, Borussia Dortmund a pris une solide option sur sa qualification pour la finale en battant West Ham United à Londres, grâce à deux buts de son goal getter Emmerich dans les quatre dernières minutes.

Acquise en présence de 38 000 spectateurs, cette victoire de 2-1 est un peu chanceuse.

Le match retour aura lieu le 13 avril à Dortmund.

LE SPORT AUX AGUETS

Pourquoi Walker et pas un jenne ?

Mon « Sport aux aguets » sera très court aujourd'hui et il relève d'un fait précis. Sur la liste des joueurs partants, qui fut remise à la presse vendredi pour le Valais et samedi pour les autres journaux, figure le nom du joueur sédunois Arnold Toffol. Hier soir, à la radio, on annonce à nouveau Toffol alors que le brave garçon est encore là, travaille tous les jours. Il a dû, le 31 mars, subir la piqûre antivariolique, avec les autres joueurs en partance pour l'Amérique du Sud.

Que s'est-il passé ?

Voici les faits exacts. Il ne fut jamais formellement promis à Toffol qu'il ferait le déplacement, Sion voulant se renforcer. Cependant, il figurait sur le contingent des probables. C'est le samedi après-midi que Toffol recevait une réponse précise lui annonçant qu'il ne serait pas du voyage et que c'était Walker, joueur des Young Boys, prêté à Lucerne, qui « renforcerait » l'équipe sédunoise. Il s'avère donc que Sion aurait des vues sur Walker et envisage un transfert de ce joueur à la fin de la saison.

A mon avis, entre un joueur de 30 ans, dont on ne peut assurer fermement qu'il portera les couleurs sédunoises la saison prochaine, et un garçon de 21 ans, qui sacrifie tout pour le football, rend de grands services au FC Sion et peut figurer parmi les espoirs du football valaisan, il n'y a pas à hésiter. Ce qui est le plus regrettable encore dans cette affaire, c'est que Toffol figura toujours sur la liste des partants. Et j'admire la sérénité de ce garçon que j'ai pu atteindre au téléphone et qui m'a déclaré : « Cela ne fait rien, on a pris un meilleur que moi, n'ayant jamais été absolument sûr d'aller en Amérique, j'ai cédé ma place. Mais j'espère ne pas avoir à manquer un ou deux jours le travail à la suite d'une forte réaction de la piqûre. » Voilà un sportif qui mérite une bonne tape sur l'épaule et tous les encouragements de ceux qui aiment le FC Sion. *Georges Borgeaud.*

HOCKEY SUR GLACE

Tournoi juniors annulé

Le tournoi international prévu à Garmisch pendant les fêtes de Pâques et ouvert aux équipes nationales juniors, a été annulé par les organisateurs.

Le forfait de l'équipe finlandaise est à l'origine de cette décision, qui a été très mal accueillie à la Ligue suisse de hockey sur glace. Celle-ci estime en effet qu'il aurait été possible d'organiser un tournoi à trois avec la Tchécoslovaquie, l'Allemagne et la Suisse. D'autre part, malgré certaines difficultés, la Suisse avait régulièrement mis sur pied ce tournoi pascal ces trois dernières années. Il semble donc que les Allemands n'ont pas voulu faire les efforts nécessaires et qu'ils ont choisi la solution de la facilité.

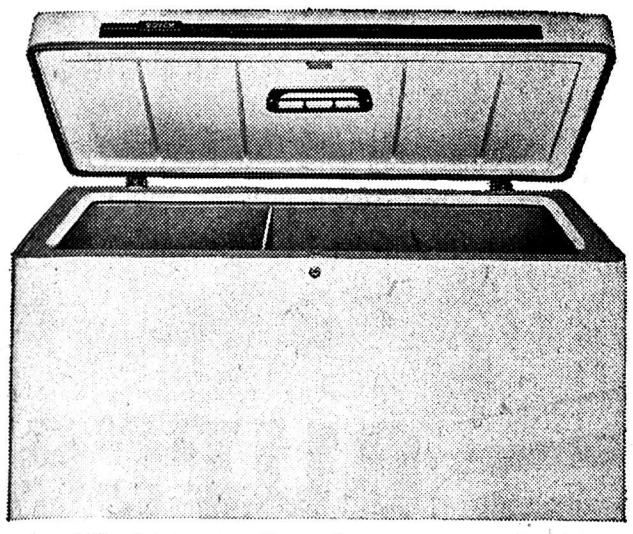

Réfrigération, surgélation de tout repos avec Bosch
Frigos, plus de 20 modèles, dès Fr. 398.–
Congélateurs (bahut ou armoire), plus de 8 modèles, dès Fr. 998.–

BOSCH

Qualité · Sûreté · Puissance

Conseils - Livraison rapide par:

Rhicolas

BOSCH SERVICE

Av. Tourbillon 43 - Tél. 2 16 43

SION

SERVICES INDUSTRIELS

Tél. 2 28 51 - SION

P 35 S

Moi, je m'habille chez

Monsieur

à

Martigny,
c'est
Mieux !

P 126 S

HOTPOINT INSURPASSABLE POUR LAVER LA VAISSELLE

Demandez le prospectus détaillé

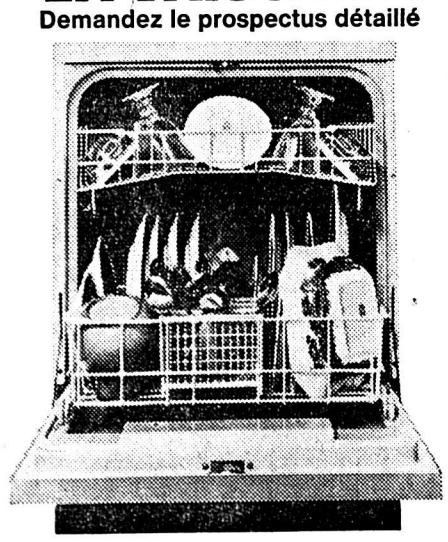

HPG-9

Coupon

à envoyer à: Irema SA, 5–7, rue du Stand, 1200 Genève

Nom:

Rue:

Localité:

FV 4

ASTOR
– l'American Blend du fumeur raffiné

Cigarettes ASTOR
dans plus de 40 pays
du monde entier

King Size
avec filtre et bout en liège
véritable

Fr. 1.50

Pâques

Je vais à la Source c'est clair...

Lapin chocolat	250 gr. la pièce	2.25	%
Oeufs en chocolat praliné	150 gr. la pièce	3.95	%
Chocolats assortis 5 t.	100 gr.	2.95	%
Oeufs du pays frais moyens	6 pièces	1.10	N
Oeufs importés frais teints	6 pièces	1.35	N
Fromage			
Pays gras, Gessnay II	le kg.	4.50	N
Fontal gras	le kg.	3.60	N
Coques meringues	les 2 paq. 40 c.	2.20	N
Abricots Espagne	la bte kg.	1.95	%

Epaule agneau	du bord de la mer sans os ½ kg.	5.30	N
Poulet danois	le kg.	3.70	N
Lapins hongrois	sans tête ni pattes le kg.	5.50	N
Charcuterie assortie	les 250 gr.	1.20	N
Viande séchée	par pièces 600 gr. - 1 kg. le kg.	18.50	N
Lard sec du Valais	par kg. le kg.	10.50	N
Champignons de Paris frais	les 250 gr.	1.—	N
Coques vol-au-vent	2 paq. 8 c.	1.50	N
Pommes de terre nouvelles	le kg.	1.35	N

Ermitage Clos Batassé	la flûte 7/10	4.40	net
Vin Rosé d'Anjou	2 flûtes 7/10	5.50	net
Fendant du Valais	les 2 lit.	4.90	net

Dimanche de Pâques

Nos magasins seront fermés

Lundi de Pâques

Nos magasins seront ouverts de 7 h. à 9 h.

P 122 S

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen-Ruffinen, tél. 5 10 29.

Clinique Sainte-Claire. — Visite aux malades tous les jours de la semaine, dimanche y compris, l'après-midi de 3 heures à 16 h. 30.

Hôpital d'arrondissement. — Visite aux malades de 13 heures à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke, ouvert en permanence.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 36.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion (tél. 2 43 01), qui vous renseignera.

Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63.

Ambulance : Michel Sierro. Tél. : 59 59 - 2 54 63.

Rendez-vous des Jeunes. — Foyer pour Tous. TV, divers jeux, saine ambiance sans obligation de consommer.

Garage de service. — Garage de l'Ouest, Sion, tél. 2 22 62 et 2 11 04, du 4 au 11 avril.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR

Jeudi-Saint. — Le matin, ni messe, ni communion. Confessions : 6 h. 30 à 8 h. ; 18 h. à 21 h.. - 20 h. messe concélébrée, communion. Puis adoration nocturne jusqu'à minuit en la crypte.

EGLISE DES CAPUCINS

Jeudi-Saint. — 17 h. messe avec sermon et communion, suivie de l'adoration jusqu'à minuit.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Gauber, tél. 2 20 05.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 65.

Petite Galerie. — Exposition Ilse Voïgt, du 12 mars au 14 avril.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard.

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 63 67 - (025) 3 62 21 ou encore (025) 3 62 12.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92.

Ambulance. — Louis Clerc, Tél. 4 20 21. (En cas d'absence, s'adresser à la Police municipale, tél. 17).

LES ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

BASSE-NENDAZ: Mlle Alexandrine Glassey, 79 ans, 10 h.

ST-MAURICE-DE-LAQUES : Mme Philomène Gasser-Rey, 72 ans, 10 h.

ISERABLES : Mme Emilie Crettenand-Lambiel, 85 ans, 10 h. 30.

MARTIGNY : M. Joseph Albasini, 85 ans, 10 h.

COLLOMBEY : Mlle Sidonie Borgeaud, 79 ans, 10 h. 30.

ORSIERES : Mme Marie Gaillard-Rossier, 59 ans, 10 h. 15.

LE BOUVERET : Mme Frida Hertel-Chanton, 62 ans, 10 h. 30, à la chapelle protestante.

LEYTRON : M. Firmin Martinet, 22 ans, 10 h.

MURAZ : M. Alexis Vannay, 93 ans, 10 h.

RADIO — RADIO — RADIO — RADIO — RADIO —

Mercredi 6 avril

SOTTENS

6.10 Bonjour à tous ; 6.15 Informations ; 7.15 Miroir-première ; 8.00, 9.00 Miroir-flash ; 9.05 A votre service ; 10.00, 11.00 Miroir-flash ; 11.05 Emission d'ensemble ; 12.00 Miroir-flash ; 12.05 Au carillon de midi ; 12.35 Bon anniversaire ; 12.45 Informations ; 12.55 Feuilleton ; 13.05 Les nouveautés du disque ; 13.30 Musique sans paroles ; 14.00 Miroir-flash ; 14.05 Concert chez soi ; 15.00 Miroir-flash ; 15.20 Réalités ; 15.00 Miroir-flash ; 16.05 Le rendez-vous de seize heures ; 17.00 Miroir-flash ; 17.05 Trésors de notre discothèque ; 17.30 Jeunesse-Club ; 18.00 Informations ; 18.10 Le micro dans la vie ; 19.00 Le miroir du monde ; 19.30 Ivret à domicile ; 20.00 Magazine 66 ; 20.25 Ce soir nous écouterons ; 20.30 Orch. de la Suisse romande ; 22.30 Informations ; 22.35 La semaine littéraire ; 23.00 Au pays du blues et du gospel ; 23.25 Miroir-dernière ; 23.30 Hymne national. Fin.

Second programme

18.00 Jeunesse-Club ; 18.30 Perspectives ; 19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.20 Feuilleton ; 20.30 L'Université radiophonique internationale ; 21.30 Les sentiers de la poésie ; 22.00 Boule de gomme ; 22.30 Sleepy time jazz ; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Rythmes ; 6.50 Pour un jour nouveau ; 7.00 Informations ; 7.10 Musique de ballet ; 7.25 Chronique agricole; 7.30 Pour les automobilistes ; 8.30 Pages de L. Spohr ; 9.00 Informations ; 9.05 Coup d'œil ; 10.00 Météo. Inf. ; 10.05 Musique champêtre ; 11.00 Informations ; 11.05 Emission d'ensemble ; 12.00 Orch. d'accordéons ; 12.25 Communiqués; 12.30 Inf. Commentaires et nouv. ; 12.50 Nos compliments ; 13.00 Sortons de table ; 14.00 Magazine féminin ; 14.30 Opéras de Wagner ; 15.00 Informations ; 15.05 Solistes ; 15.25 Chant et guitare ; 16.00 Météo.. Informations ; 16.05 Chansons populaires ; 16.30 Thé dansant ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Informations; 18.05 Musique pour un invité ; 18.50 Communiqués ; 19.00 Inf. Actualités ; 19.40 Echos du temps; 20.00 Trio champêtre ; 20.20 Emission de langue romanche ; 22.15 Inf. Commentaires et nouvelles ; 22.25 Orch. A. Scholz ; 23.15-23.20 Météo. Inf.

AUJOURD'HUI TV — TV — TV — TV

16.45 Le cinq à six des jeunes
18.00 Fin.

19.00 Bulletin de nouvelles
Présentation du programme de la soirée

19.05 Le magazine

19.25 En Famille
Notre Feuilleton

20.00 Téléjournal

20.20 Carrefour

20.35 Vive la Vie
Chagrins de Noël

21.35 Les animaux fascinants
Documentaire

22.10 Rencontre de catch

22.35 Téléjournal
Deuxième édition.

Le VeloSoleX 1966 vous donnera ce plaisir de conduire et cette sécurité que vous cherchez. Ses reprises nerveuses, sa réserve de puissance vous étonneront. Essayez-le, il est sensationnel !

P 4918 X

A travers la Suisse

Réunion du comité consultatif de l'AELE

GENEVE (Ats). — La douzième réunion du comité consultatif de l'AELE aura lieu le 15 avril 1966 à Genève. M. Kare Willoch, ministre norvégien du Commerce et de la Navigation et président du Conseil de l'AELE, en dirigera les débats.

Les membres du comité proviennent des milieux économiques dirigeants des sept pays membres de l'Association ainsi que de la Finlande, membre associé. Les chambres de commerce, fédérations de l'industrie, associations patronales, syndicats et d'autres institutions non gouvernementales de la zone de libre-échange sont représentés.

Les sujets de discussion inscrits à l'ordre du jour comprennent l'examen de l'ensemble des activités de l'AELE (sur la base d'un rapport du secrétaire général). La situation de l'intégration européenne, les propositions des membres du comité relatives à l'établissement d'un comité économique et social de l'AELE et aux mesures propres à faciliter l'échange de stagiaires entre les pays de l'AELE. Enfin les projets concernant la célébration, à fin 1966, de l'avènement de la zone de libre-échange.

Les travaux du comité, ainsi que toutes les suggestions concernant la politique de l'Association, feront l'objet d'un rapport qui sera soumis en temps voulu au Conseil pour sa réunion ministérielle à Berne à la mi-mai.

Réglementation pour les pilotes militaires

BERNE (Ats). — Le Conseil fédéral a pris la décision de modifier son arrêté du 30 décembre 1958 qui concerne le service de vol dans les troupes d'aviation et de défense contre avions, la possibilité de réduire d'une manière uniforme, selon les besoins du service et le degré d'entraînement des pilotes ou des observateurs, le nombre minimum des heures de vol actuel de 50, respectivement 40 heures à 20 heures par année. Sont touchés par cette réduction les pilotes incorporés dans les états-majors ainsi que les membres du corps des instructeurs, de l'escadre de surveillance, de la direction des aérodromes militaires, s'ils ne sont pas pilotes d'école ou d'usine. En revanche, cette disposition ne s'applique pas à l'ensemble des pilotes incorporés dans nos escadrilles du front.

Le Conseil fédéral a en outre décidé d'adapter au renchérissement les indemnités de vol, qui n'avaient pas été modifiées depuis dix ans.

Union suisse des syndicats autonomes

ZURICH (Ats). — Lors de sa dernière séance, présidée par M. Josef Meier, président et tenue à Zurich, le comité central de l'Union suisse des syndicats autonomes a étudié les taux des rentes AVS et AI. Partant de l'idée que les autres personnes qui gagnent leur vie peuvent faire face aux inconvénients du renchérissement en un délai pas trop long par l'augmentation de leurs revenus, le comité soutient la thèse que le même droit doit être accordé aussi aux vieillards et aux invalides. Cela doit être réclamé de façon d'autant plus décidée que l'adaptation des rentes AVS et AI au renchérissement n'a pas d'influence importante sur la dévaluation.

Le comité central de l'Union suisse des syndicats autonomes réclame donc une allocation de renchérissement pour compenser celui qui est survenu depuis la dernière augmentation des rentes AVS et AI. En outre, les autorités devraient mettre au point une méthode qui assure à l'avenir l'adaptation dans un délai pas trop long des rentes AVS et AI.

Pèlerinage

Les cagnottes se préparent pour le pèlerinage, du 5 avril au 16 septembre, organisé par la Fédération vaudoise des femmes catholiques. Itinéraire : Venise, Florence, Sienne, San Gimignano, Assise et Rome. Prix : 450 francs plus 10 francs d'inscription. (Les messieurs sont les bienvenus.) Renseignements auprès de Mme Jaccottet, rue St-Roch 10 à Yverdon. Tél. (024) 2 39 44.

Accord franco-suisse sur les frontières

BERNE (Ats). — L'ambassade de Suisse à Paris et le ministère français des Affaires étrangères s'étant mutuellement notifié l'accomplissement des procédures constitutionnelles requises pour son entrée en vigueur, l'accord entre le Conseil fédéral et le gouvernement français du 10 mars 1965 concernant l'abornement et l'entretien de la frontière a pris effet le 1er avril 1966. L'accord établit les principes à observer pour l'entretien de la frontière et assure une coordination rationnelle des services compétents en matière d'abornement.

Découverte du cadavre d'un enfant

BERNE (Ats). — Le cabinet du juge d'instruction — Berne 1 — et la Direction de la police du canton de Berne communiquent :

Le 30 mars 1966 on a trouvé enfoui dans les environs du Wolhlensee le corps nu d'un nouveau-né du sexe féminin, qui présentait encore tous les signes de santé et de vie. Selon l'estimation du médecin légiste, la mort est survenue par violence, soit par strangulation ou fracture du crâne et remonte déjà à trois ou 6 semaines.

Auberge de la Tour d'Anselme
Relais routier
Tél. (026) 6 22 44

BRASSERIE : petite restauration.
RESTAURANT FRANÇAIS : à la carte

En semaine :
Notre menu du jour à Fr. 5.50

Fermé le lundi

J. Dallinges-Gottraux
P 1131 S

Coup d'œil sur le petit écran

Jacques Brel interviewé par Catherine Charbon s'est montré plus astucieux que la journaliste. Attention aux questions que l'on pose à ceux qui ont l'habitude de l'interview.

« Les Pierrafeu » amusent-ils les enfants ? A cette question, je réponds qui pour les moins de douze ans. Ils trouvent ce feuilleton très drôle. Comme il est bref, nous pouvons bien le supporter. Les enfants n'ont pas tellement de choses qui les concernent à la TV.

On pourrait ouvrir une rubrique des livres à leur intention. Les parents se posent très souvent des questions sur le choix des livres pour les différentes catégories d'âges, filles et garçons. La TV pourrait leur venir en aide et surtout suggérer aux jeunes des ouvrages qui sont à leur portée, notamment dans les classiques et les romans pour les enfants de douze à quinze ans. Les enfants pourraient participer à cette émission sous une forme active et divertissante. On devrait y penser.

Gégé.

Rip Kirby

Copyright by Opera Mundi

CINEMAS

Sion - Arlequin

Mercredi 6 avril

LE DEUXIEME HOMME

Le thème de l'escroquerie à l'assurance qui, en fait un film-poursuite fascinant !
Parlé français - Technicolor
18 ans rév.

Sion - Lux

Mercredi 6 avril
Sidney Poitier - Stanley Adams dans

LE LYS DES CHAMPS

Un film qui a une âme... du cœur et du nerf
Parlé français - 16 ans rév.

Sion - Capitole

Du mercr. 6 au diman. 10 avril
Kirk Morris - Massimo Serato
Gloria Milland

LE TRESOR DES TSARS

Un nouveau « Maciste » à la mise en scène somptueuse
Parlé français - Scopecouleurs
16 ans révolus

Martigny - Etoile

Dès ce soir mercr. - 16 ans rév.
Le dernier film de Robert Dhéry

ALLEZ FRANCE

Un film drôle, désopilant !...

Martigny - Corso

Dès ce soir mercr. - 18 ans rév.
Eddie Constantine en grande forme !

FEU A VOLONTE

Action... Humour... Bagarres...

Fully - Ciné Michel

Mercredi 6 - 16 ans révolus
Un mystérieux « Edgar Wallace »

SCOTLAND-YARD CONTRE LE MASQUE

Samedi et dim. - 16 ans rév.
Humour... Action... Dépaysement...

LE GENTLEMAN DE COCODY

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui
RELACHE
Unique séance : dimanche à 20 h. 30
LA BATAILLE DE FRANCE

Saxon - Rex

Aujourd'hui
RELACHE
Jeudi 7 - 16 ans révolus
SCOTLAND YARD CONTRE LE MASQUE
Samedi et dimanche - 16 ans révolus
VAQUERO

St-Maurice - Roxy

16 ans révolus - Tél. 3 64 17
Du mercr. 6 au dim. 10 avril inclus
Le roman feuilleton de la Radio Suisse Romande

NOTRE-DAME DE PARIS

L'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo en Scope-Couleurs avec Gina Lollobrigida et Anthony Quinn dans le rôle de Quasimodo.
Vendredi 8 (Vendredi Saint) : fermeture obligatoire.

Monthey - Plaza

Mercredi 6 avril
Stewart Granger - Raf Vallone - Mickey Rooney - Edd Byrnes - Henry Silva dans

MISSION SECRETE

5 criminels deviennent des héros !
Un film d'action au suspense formidable !
Scope-couleurs - 16 ans rév.

Monthey - Montheolo

Mercredi 6 avril
Bourvil - Paul Meurisse dans un film d'Alex Joffe :

LA GROSSE CAISSE

Un hold-up à surprise !
16 ans révolus

Evolène - Veisivi

Aujourd'hui
RELACHE
Dès samedi
LES FRERES CORSES

Frionor – sans arêtes
et surgelé,
le poisson aussi frais
qu'au bord de la mer.
Surgelé Frionor:
garantie de fraîcheur.

FRIONOR

THOMY MAYONNAISE

85

Offres et demandes d'emplois

MAGASIN de tissus de Sion cherche

vendeuse

(Débutante acceptée).

Tél. 2 14 10.

P 168 S

ON CHERCHE une

sommelière
REMPLAÇANTE

2 jours par semaine.

Tea-Room l'Escalier
1950 Sion.
Tél. (027) 2 10 94

P 29521 S

Offres et demandes d'emplois

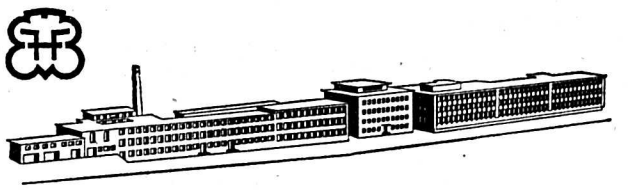

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

2052 Fontainemelon (NE)

Centre de Formation Professionnelle

Fontainemelon

engage pour le printemps 1966

APPRENTIS ou APPRENTIES

a) Mécaniciens ou mécaniciennes de précision
Dessinateurs ou dessinatrices de machines
Mécaniciens faiseurs d'estampes
Décolleteurs

Avec obtention du certificat fédéral de capacité.

De même que

b) Visiteurs de pièces d'horlogerie
Distributeurs de travail
Mécaniciens régleurs de machines
Mécaniciennes régleuses de machines

qui seront titulaires, après obtention du certificat interne de capacité, de postes à responsabilités dans nos divers départements.

EXIGENCES : Pour les deux sections, a) et b), nous demandons une formation secondaire, ou une bonne formation primaire.

OFFRES : Au bureau administratif de l'entreprise.
Tél. (038) 7 22 22 P 313 N

Légères et vaporeuses — ces élégantes combi-NYLSUISSE sont richement parées de dentelle. — Modernes de coupe, parfaites de forme et délicieusement agréables à porter. En plus, comme tous les produits NYLSUISSE: elles se lavent facilement, sèchent instantanément et ne nécessitent jamais de repassage.
Vous trouverez les combi-NYLSUISSE en vente dans tous les grands magasins et chez les détaillants spécialisés;
frs 15.90, 12.90, 9.90, net

Pour liste des détaillants et tous renseignements: Walter Grunder, Fabrique de Lingerie, 8953 Dietikon, tél. 88 15 00

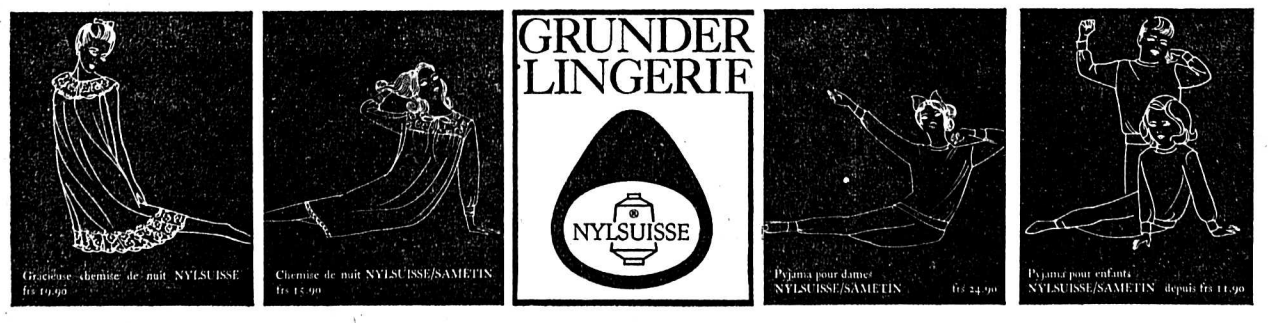

en vente au rayon lingerie des grands magasins

Gonset

Pour compléter la classe dont l'apprentissage débutera le 15 septembre 1966 à Sion, nous cherchons encore quelques

Apprenties-Téléphonistes

Nous offrons la possibilité d'acquérir une excellente formation dans une profession d'avenir. Bonnes conditions de salaire dès le début.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en composant le No 13 (pour les groupes de réseaux 026-027-028) ou le No (027) 2 33 33 pour les abonnés des autres groupes de réseaux.

Les candidates de nationalité suisse, possédant de bonnes connaissances de langue allemande peuvent adresser leurs offres de service à la

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TELEPHONES - 1951 SION

P 655-323 Y

ON CHERCHE pour le 15 avril

1 fille de cuisine
1 fille de salle
1 sommelière

Bon gain. Saison printemps, été et automne.

Tél. (027) 8 71 54 P 29561 S

ON DEMANDE une

sommelière

Débutante ou étrangère acceptée.

S'adr. au Café Central - Riddes
Tél. (027) 8 74 47 P 29519 S

JEUNE HOMME 1949

français et allemand cherche à faire un

APPRENTISSAGE DE CMMERCE

Libre de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre PB 51666 à Publicitas, 1951 Sion.

CHERCHE tout de suite ou à convenir

1 sommelière ou sommelier
1 femme de chambre
1 garçon de cuisine

Hôtel de la Channe d'Or, Vevey.
Tél. (021) 51 25 70 P 29560 S

Pour vous fins gourmets !...

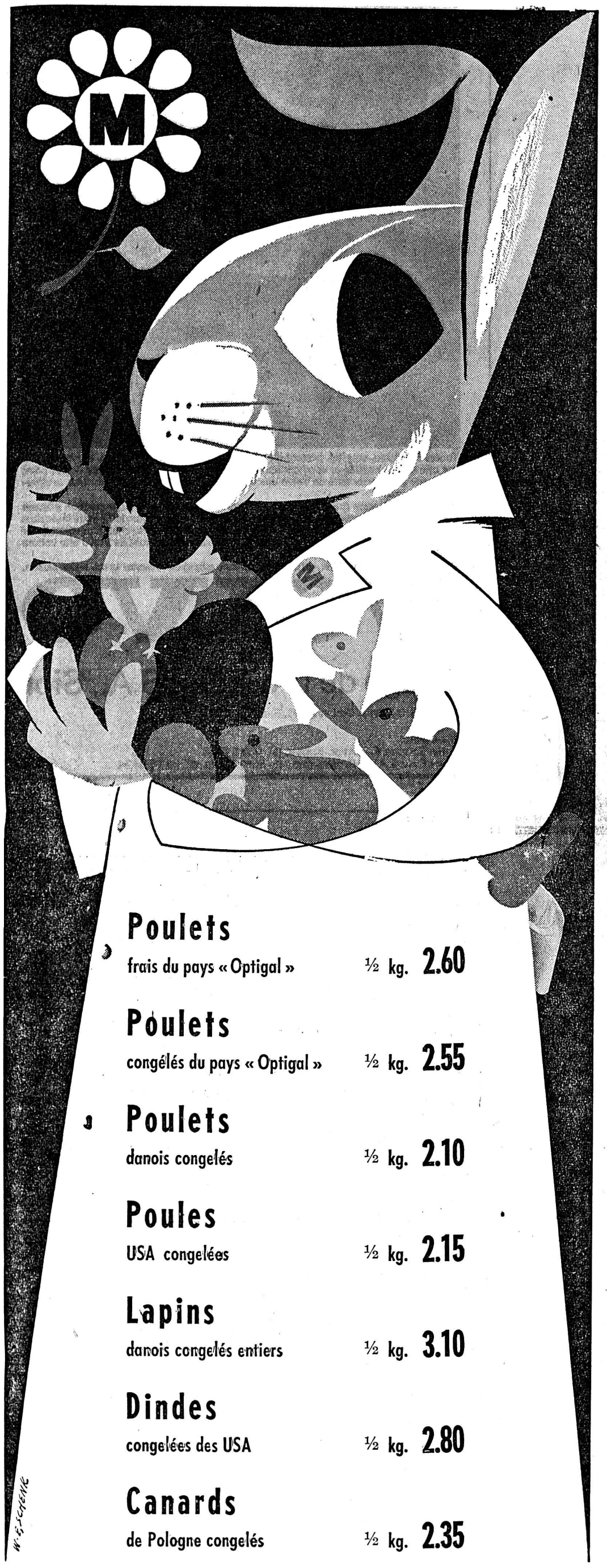

Poulets
frais du pays « Optigal » ½ kg. **2.60**

Poulets
congélés du pays « Optigal » ½ kg. **2.55**

Poulets
danois congelés ½ kg. **2.10**

Poules
USA congelées ½ kg. **2.15**

Lapins
danois congelés entiers ½ kg. **3.10**

Dindes
congelées des USA ½ kg. **2.80**

Canards
de Pologne congelés ½ kg. **2.35**

à

MIGROS

Vous serez satisfaits

W. E. SCHENK

Mayonnaise THOMY au citron..
légère, si légère,
à l'huile de tournesol,
jaune d'œuf frais et
pur jus de citron –
l'idéal pour le poisson.

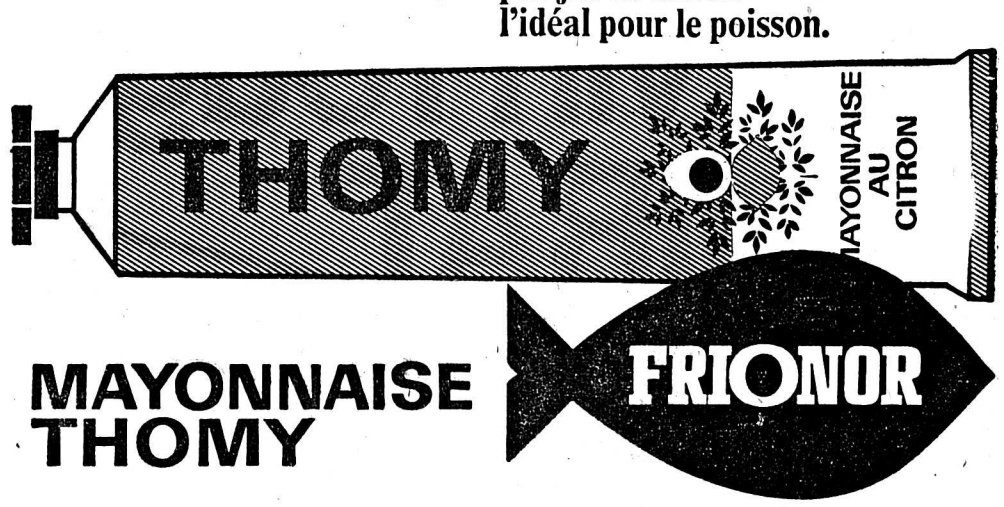

MAYONNAISE THOMY

85

PIERRE CLO

Oscar de la Présentation 1966

Oscar de la Démonstration

présente du lundi 4 au samedi 9.4.66

LA SURPRISE DU JOUR

KUCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI - SION

P 61 S

Lunetterie-Optique

LUNETTES — JUMELLES — BAROMETRES

Magasin spécialisé

Square Simplon 40 - Avenue de la Gare

Martigny

P 65441 S

Vinaigre de vin rouge CHIRAT

à la bourguignonne

Des salades savoureuses
...comme on en mange
en France!

Comment préparer des salades rapicolantes comme celles que vous appréciez, en vacances, dans les auberges françaises?

Rien de plus facile!
Assaisonnez-les au véritable vinaigre de vin rouge Chirat.
Ce vinaigre rouge, préparé à la bourguignonne, communique à la salade le bouquet de vin vieux.

La bouteille verre garantit conservation et qualité.
Dans les magasins d'alimentation.

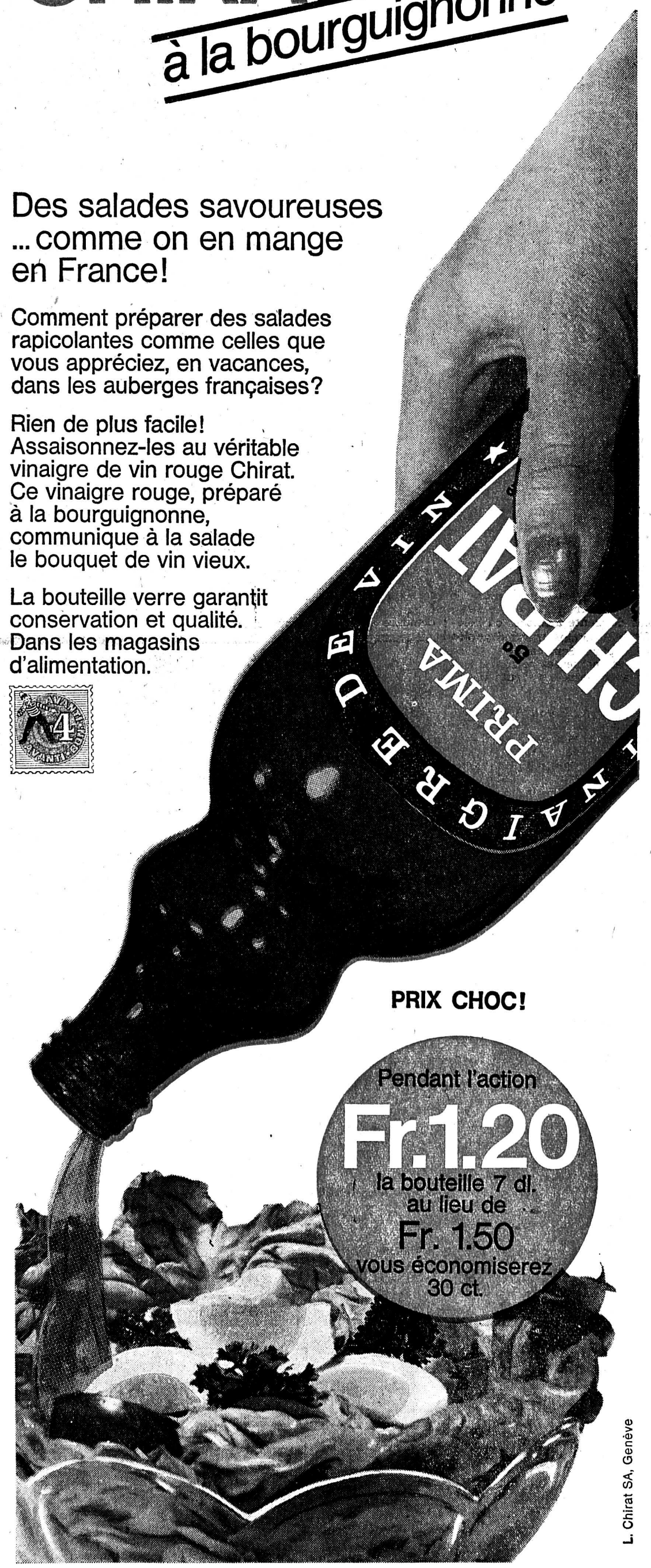

PRIX CHOC!

Pendant l'action
Fr.1.20
la bouteille 7 dl.
au lieu de
Fr. 1.50
vous économiserez
30 ct.

L. Chirat SA, Genève

Toutes les Volvo, en effet, portent d'origine des bavettes de protection. Suivez-en une sur une route mouillée et vous constaterez la différence. Ce détail montre à quel point tout a été prévu pour faire de Volvo une voiture plus sûre et plus agréable dans la circulation hivernale.
Sécurité de conduite grâce à ses grandes roues à large adhérence, protection efficace contre la rouille (et contre le sel), puissante installation électrique de 12 volts insensible au froid, démarrage immédiat par n'importe quelle température, chauffage-climatiseur instantané réglable à volonté, telles sont les particularités qui font de Volvo une voiture prédestinée à l'hiver.
Rien d'étonnant, après cela, qu'elle n'ait aucune raison de redouter la mauvaise saison.

VOLVO

42f

Garage de l'Aviation S.A., Sion

VULTAGGIO Frères, Corbassières, Sion, tél. 027 23924

Sous-agents:
Garage Touring F. Stettler, Brigue, tél. 028 31730
Garage Edes S.A., A. Grosso, route de Sion, Sierre, tél. 027 50824

VAB-16f

MM. Joseph Franzetti & François Musy

architectes à Martigny

portent à la connaissance de leur fidèle clientèle que

dès le 4 avril 1966

leurs bureaux ont été transférés à

l'Avenue de la Gare 40, Square Simplon

P 65466 S

Maître JACQUES-LOUIS RIBORDY

avocat et notaire

a l'honneur d'informer son honorable clientèle qu'il a transféré son Etude à

l'Avenue de la Gare 40 - Square Simplon
Martigny

Etude secondaire à RIDDES.

P 65467 S

L'annonce
reflet vivant du marché

Feuille d'Avis du Valais

Martigny et les Dranses

Le Merdenson fait des siennes...

MARTIGNY (Pu). — Le Merdenson, dont on connait les frasques depuis belle lurette, fait à nouveau parler de lui ces jours-ci. A la fin de la semaine dernière, il coulait déjà des eaux noirâtres et boueuses.

Hier, dans le courant de l'après-midi, les gravats se sont amoncelés près de la route Sembrancher-Le Châble. Le pont surplombant la rivière a littéralement disparu sous la masse de boue. Bien entendu, la route est à nouveau coupée à la circulation.

Concert annuel

ISERABLES — Fidèle à la tradition, au terme d'une saison musicale bien remplie, et avant l'étape finale du Festival annuel, la Fanfare « Avenir » donnera dimanche prochain son concert pascal, à 20 h. 30, en la Salle du Cercle.

Fruit d'une minutieuse préparation, de répétitions assidues et pas toujours faciles car bien des membres sont temporairement exilés sur les chantiers de la plaine, ce concert a été préparé sous la houlette énergique d'un jeune directeur.

En complément, l'Avenir, sous l'impulsion de son président M. Henri Huber, offrira à ses amis et sympathisants une vraie soirée de variétés, puisque les déjà célèbres « Frangins » de Fully apporteront à Isérables et leurs instruments et leur enthousiasme...

Derniers devoirs

MARTIGNY (Ms). — Hier matin, une foule de connaissances, de parents et de personnalités cantonales et communales, parmi lesquelles nous avons remarqué MM. Aloys Morand, président du Tribunal cantonal ; Marcel Gard, anc. conseiller d'Etat ; Edouard Morand, président de la ville de Martigny ; Pierre Crettex, président de la Société de développement et vice-président de la ville ; Jean Actis, député ; R. Erné, directeur de l'UVT ; Eugène Moret, directeur de l'Office du tourisme, a accompagné à sa dernière demeure M. Pierre Pillet, décédé subitement dans un hôpital lausannois, samedi dernier à l'âge de 51 ans.

La disparition du défunt, personnalité connue et estimée dans toute la région de Martigny et des environs, laissera un vide immense. La « Feuille d'Avis du Valais » réitère à la famille toutes ses condoléances.

Nouvelle société de chant

VERBIER (Gi). — Sous le nom de « Francs Compagnons », s'est créée dernièrement à Verbier une nouvelle société. Ce chœur mixte qui compte déjà plus de trente membres où l'élément féminin domine prend d'emblée un bon départ. Sans attendre, nos chanteurs et chanteuses se sont mis à la tâche avec beaucoup d'enthousiasme.

Présidée par M. Pierre-André Carron, instituteur à Verbier, la société est entre de bonnes mains. Quant à la direction, elle a été confiée à un musicien de grand talent, M. Maurice Michellod. Ce dernier a, en effet, occupé le poste de directeur à maintes reprises, maître d'enseignement de la musique dans les écoles de la commune de Bagnes, il est le directeur qui peut, par son sens musical inné, mener au succès ce nouvel ensemble choral.

Un programme établi pour cette année prévoit l'étude de chants religieux et populaires.

Souhaitons à cette nouvelle société une activité toujours plus grande et formons le vœu que de nombreux adeptes viennent encore grossir les rangs des « Francs Compagnons ».

La lutte contre le gel a commencé en Valais

Chaque année avant que ne passent les derniers Saints de glace, les agriculteurs valaisans vivent un étrange cauchemar, celui du gel qui s'en prend non seulement aux abricotiers, mais à l'ensemble du verger et tout un secteur du vignoble. Notre photo : Les agriculteurs sont sur le « qui vive » et placent déjà des chaufferettes sous les arbres fruitiers en prévision des nuits de gel.

Hommage au Dr André Repond pour ses 80 ans

(suite de la 1re page)

scientifiques du monde entier s'honorent de le compter au nombre de leurs membres correspondants. Il faudrait une demi-page pour seulement les citer toutes.

Aujourd'hui...

Les quatre-vingts ans du docteur Repond vont sonner dans quelques jours ; il les porte avec une joyeuse allégresse. Tel nous l'avons connu il y a dix ou vingt ans, tel il demeure : vif, curieux de tout, ouvert à tous les problèmes humains.

Heureux d'une si grande, d'une si utile, d'une si généreuse carrière ? Sans doute. Dans la plus grande simplicité. Il travaille encore, du reste. Il soulage encore la souffrance des êtres qui ont perdu leur chemin. Il demeure disponible, après avoir tant fait, tant lu, tant voyagé, tant écrit. Il ne se plaint de personne, pas même de ceux qui lui prêtèrent parfois un esprit dangereux. Il se loue, au contraire, de la compréhension qu'il a sans cesse trouvée auprès de nos magistrats cantonaux. La confiance qu'ils lui ont faite lui a permis de réussir.

Sans doute y eut-il un temps où l'on défendait aux journalistes de parler de lui, en Valais. Aujourd'hui, nous aimons à lui dire combien nous sommes fiers de sa célébrité. Surtout, il nous plaît de lui exprimer notre gratitude. Nous pensons à tous ces infirmes, à tous ces enfants menacés qui auront trouvé, grâce à son œuvre, un chemin acceptable dans l'existence. De tels services ne se paient pas ici-bas.

A l'école primaire (12 ans).

Fièvre aphteuse: revaccination du bétail bovin

A l'occasion d'une récente assemblée des vétérinaires valaisans à Sion, le vétérinaire cantonal a commenté les prescriptions du département fédéral de l'Economie publique qui prévoient la revaccination contre la fièvre aphteuse de tous les animaux destinés à l'estivage.

Cette décision, obligatoire pour tous les cantons, a été prise lors de la conférence d'économie alpestre à Berne, le 3 mars 1966. Les experts ont relevé que certainement il subsiste de grandes réserves de virus aphteux et que celui-ci représente un danger permanent pour nos cheptels. Ceci d'autant plus que les expériences de cet hiver ont permis d'établir que l'agent était très contagieux et virulent. Enfin, les cas réapparus dans des exploitations vaccinées en décembre-janvier des cantons de Berne, Lucerne et Tessin semblent indiquer que l'immunité est de courte durée ; elle diminuerait déjà à partir de 3 mois, pour disparaître après 4-5 mois.

Il est donc dans l'intérêt de notre canton et des propriétaires de bétail de tout mettre en œuvre pour prévenir la fièvre aphteuse. Le moyen le plus sûr pour atteindre ce but est certainement la revaccination. Celle-ci nous permet d'espérer que notre bétail et spécialement les animaux d'estivage seront préservés de la maladie.

Les vaccinations obligatoires qui se dérouleront d'après un plan établi s'échelonneront entre le 4 avril et le 15 mai au plus tard. Tout le bétail bovin, y compris les veaux, ainsi que les chèvres et les porcs destinés à l'estivage doivent être revaccinés. Par contre, les moutons déjà inoculés, de même que les porcs et les chèvres restant au village, ne sont pas soumis à cette mesure.

Ces dispositions fédérales figureront dans l'arrêté cantonal sur l'estivage qui sera publié prochainement.

La durée du séquestre pour cette revaccination ne sera que de 10 jours. Les frais vétérinaires et d'achat du vaccin restent à la charge du canton.

Nous prions les propriétaires de faire preuve de compréhension et les remercions d'avance de leur collaboration.

Office vétérinaire cantonal.

Il est absurde

de dire que les meubles de style coûtent cher.

ART ET HABITATION
14, Av. de la Gare à SION

offre, parmi tant d'autres choses :

— un salon Louis XV comprenant : 1 canapé, 2 fauteuils superbement recouverts d'un tissu damassé, au prix de **Fr. 1750.—**

— une salle à manger valaisanne en noyer bois dur, exécution artisanale, 8 pièces, pour **Fr. 4380.—**

ARMAND GOY
Ensemblier - Décorateur

Mêmes Maisons :
MANOIR de Valeyres s. Rances, près d'Orbe,
et la GRAND'FERME de Chancy (GE)

Troubles digestifs?

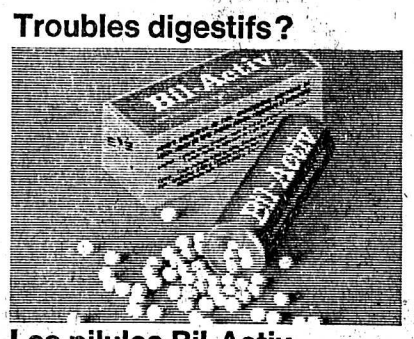

Les pilules Bil-Activ
pour le foie stimulent l'activité gastrique, hépatique et intestinale, sans provoquer de diarrhée, et contiennent des substances d'origine végétale. Action douce et régulière. Bil-Activ, un produit de Paul Eggimann SA, Thalwil. Dans les pharmacies et drogueries. 40 pilules fr. 2.30 120 pilules fr. 5.40

Bil-Activ contre les désordres du foie, la constipation chronique, la mauvaise haleine.

MAXIME GORKI

Enfance

20

Toute la journée je tournoyais autour d'elle dans le verger ou dans la cour. J'allais avec elle chez les voisines où elle passait des heures à boire du thé et à raconter d'interminables histoires. J'avais poussé sur elle comme un greffon et dans mes souvenirs de cette époque, je ne revois que cette vieille femme remuante, à la bonté inépuisable.

De temps à autre, ma mère faisait une courte apparition. Elle posait sur tout le regard fier et sévère de ses yeux gris, froids comme le soleil d'hiver. Puis elle disparaissait rapidement sans que son passage me laissât le moindre souvenir.

Un jour, je demandai à grand-mère :

— Tu es sorcière ?

— Eh bien ! tu en as des idées ! s'exclama-t-elle en riant.

Elle ajouta aussitôt, pensive :

— Comment pourrai-je l'être ? La sorcellerie, c'est un art difficile. Et moi, je ne sais pas lire, pas une seule lettre. Ton grand-père, lui, c'est un homme vraiment instruit. Mais moi, la Sainte Vierge ne m'a pas donné cette sagesse.

Elle me révélait certains épisodes de sa vie :

— Moi aussi, tu sais, j'étais orpheline. Ma mère était une pauvre serve, une estropiée. Une nuit, quand elle était encore jeune fille, son maître lui a fait peur. Elle s'est jeté par la fenêtre, elle s'est brisé les côtes et elle s'est meurtri l'épaule. Son bras droit, le plus nécessaire, s'est desséché. Ma mère, qui était une habile dentellière, ne pouvait plus être utile à ses maîtres et ils lui ont donné la liberté. Ils lui ont dit : « Vis comme il te plaira ». Mais comment vivre quand on n'a plus de bras ? Alors, elle est partie par les routes en demandant l'aumône. En ce temps-là, les gens vivaient mieux, ils étaient plus généreux. Quels braves cœurs, c'étaient, les charpentiers et les dentellières de Balakhna ! en automne et en hiver, nous allions mendier dans la ville mais quand l'archange Gabriel levait son épée pour chasser l'hiver et que le printemps embrassait la terre nous partions à l'aventure. Nous passions à Mourom, à Iourievetz, ou nous remontions la Volga pour la calme Oka. Au printemps et en été, il fait bon parcourir la terre, l'herbe est douce comme du velours, la très Sainte Mère de Dieu couvre les champs de fleurs. C'est une vraie joie et le cœur se sent à l'aise ! Souvent, ma mère fermait à demi ses yeux bleus et se mettait à chanter. Sa voix n'était pas très puissante, mais elle était claire ; tout semblait s'apaiser et rester immobile pour l'écouter. Il faisait bon vivre pour l'amour du Christ !... Quand j'eus mes neuf ans, ma mère eut honte de m'emmener ainsi sur les routes et elle se fixa à Balakhna. Elle allait de rue en rue, de maison en maison, et, les jours de fêtes, elle mendiait sur le parvis des églises. Moi, je restais à la maison, pour apprendre la dentelle et je me hâtais parce que je voulais bien vite aider ma mère. Souvent, quand je n'avais pas réussi mon ouvrage, je pleurais. En un peu plus de deux ans, rends-toi compte, j'ai appris le métier et j'ai été connue dans la ville. Quand on voulait du travail bien fait, on venait chez nous. On me disait : « Akoulina, fais danser tes fuseaux ! » J'étais heureuse, c'était une fête pour moi ! Bien sûr, je n'étais pas encore tellement habile, ma mère me donnait des conseils. Privée de son bras, elle ne pouvait pas travailler elle-même mais elle m'expliquait comment il fallait s'y prendre. Et un bon maître vaut mieux que dix ouvriers... Alors, je suis devenue trop fière. Je disais à maman : « Ne va plus mendier, c'est moi qui te nourrirai. » Elle répondait : « Tais-toi donc, l'argent que tu gagnes, c'est pour ta dot. » Bientôt après, ton grand-père est arrivé. C'était un garçon remarquable : à vingt-deux ans, il était déjà contremaître. Sa mère m'avait observée, elle avait vu que j'étais travailleuse et comme j'étais la fille d'une mendiante, elle pensait que je serais docile... C'était une marchande de petits pains, une méchante femme. Que Dieu lui pardonne !... Mais à quoi bon parler des méchants ? Le Seigneur les connaît bien, Lui, et ce sont les démons qui les aiment.

Elle riait de bon cœur et son nez tremblotait de manière comique ; ses yeux pensifs rayonnaient de tendresse et exprimaient ses pensées mieux que des paroles.

Je me souviens d'un soir calme où nous buvions du thé dans la chambre de grand-père. Il était souffrant et restait étendu sur son lit, torse nu, les épaules couvertes d'une grande serviette. Il ruisselait de sueur et s'essuyait à chaque instant. Il avait la respiration courte et sifflante. Ses yeux verts se troublaient. Son visage gonflé et ses petites oreilles pointues surtout devenaient écarlates. Lorsqu'il tendait le bras pour prendre sa tasse de thé, sa main tremblait de façon pitoyable. Il était doux et méconnaissable :

— Pourquoi tu ne me donnes pas de sucre ? demandait-il à grand-mère du ton capricieux d'un enfant gâté.

Elle répétait d'une voix caressante mais ferme :

— Bois-le avec du miel, ça te fera plus de bien.

Le souffle court, avec de gros soupirs il avalait d'un trait le thé brûlant et disait :

— Fais attention que je ne meure pas !

— N'aie pas peur, j'y prends garde.

— Tu fais bien ! Si je mourais, à présent, ce serait comme si je n'avais pas vécu. Tout s'en irait en poussière !

— Ne parle donc pas, reste couché sans rien dire...

Il se taisait une minute, les yeux fermés, et faisait claquer ses lèvres sombres. Puis brusquement, il tressaillait comme si on l'avait piqué et pensait tout haut :

— Il faut marier Iakov et Mikhaïl le plus vite possible. Une femme et des enfants, ça les calmera peut-être, hein ?

Et il cherchait quelles étaient dans la ville les jeunes filles qui pouvaient convenir. Grand-mère gardait le silence et buvait tasse après tasse. Assis près de la fenêtre, je regardais le crépuscule qui rougeoyait au-dessus de la ville et les carreaux des fenêtres qui flamboyaient. Pour me punir de je ne sais quelle faute, grand-père m'avait interdit de descendre dans la cour et au jardin. Là-bas, autour des bouleaux, des hannetons volaient et bourdonnaient; un tonnelier travaillait dans la cour voisine ; tout près, on aiguisait des couteaux. Au-delà du jardin, des gamins s'amusaient bruyamment dans le ravin et disparaissaient au milieu des buissons épais. Je sentais l'appel de la liberté et la tristesse du soir m'envahissait.

Brusquement, grand-père sortit de je ne sais où un petit livre tout neuf, le fit claquer très fort sur sa paume et m'interpella vivement :

— Hé, sauvage, oreilles salées, viens ici ! Assieds-toi, pommettes de Kalmouk. Tu vois cette lettre ? C'est un a. Dis-voir : a, b, c ! Qu'est-ce que c'est celle-là ?

— b.

— Tout juste ! Et celle-là ?

— c.

— Pas vrai, c'est un a ! Regarde : d, e, f. Qu'est-ce que c'est celle-là ?

— e.

— Bravo ! Et celle-là ?

— d.

— Bien ! Et celle-là ?

— a.

Grand-mère intervint :

— Père, tu devrais rester tranquille!

— Laisse, tais-toi ! Cela vient à point, sans quoi, les pensées m'assaillent. Vas-y, Alexis !

(à suivre)

Votre voiture sera un avion si... vous faites le plein à la Station du Bois-Noir.

Essence normale valaisanne	Essence super valaisanne	Diesel valaisan
-.52	-.56	-.48

Huiles toutes marques. Malgré le prix bas: Service impeccable - Téléphone - Douche

H. Badan & Cie Lausanne

Cartes loto: Gessler S.A. Sion

Der Bally-Charme gibt Ihnen die Gewissheit, modisch richtig gewählt zu haben. Aber nicht nur das, er sitzt gut, ist hervorragend gearbeitet und erst noch sehr bequem. Lassen Sie sich ein bisschen verwöhnen; tragen Sie Bally-Charme!

BALLY Charme

Tichelli SA Sion

Un cadeau de Pâques apprécié

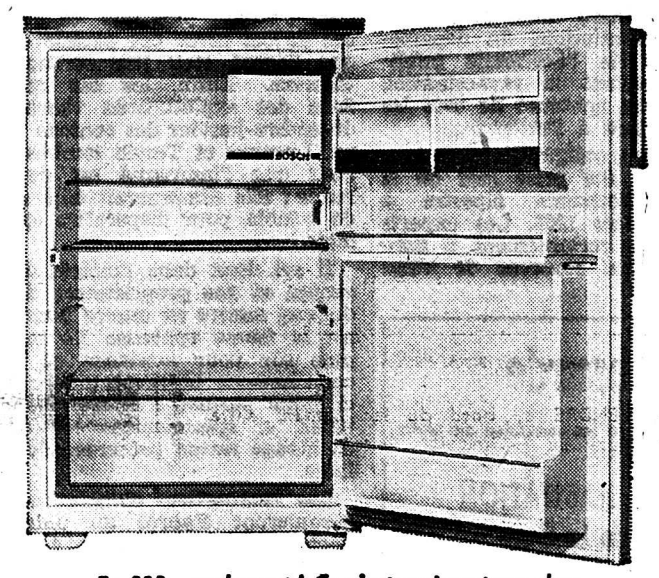

Fr. 398.– seulement! Ce n'est vraiment pas cher pour ce nouveau frigo Bosch de 130 litres, offrant 21 avantages certains

BOSCH

Qualité · Sûreté · Puissance

Venez le voir chez:

BAUD

L. BAUD & Cie S.A. ELECTRICITÉ

AVENUE DE LA GARE SION

Cherche bois

à acheter ou à débarrasser, en grande quantité.

S'adr. Yerly Henri - Sion.
Tél. (027) 2 26 41 P 29568 S

HATA - YOGA

COURS : ANNE MORIER

Prolongation à Sion et Sierre

Tél. (027) 5 03 67 P 29562 S

BEL ASSORTIMENT DE

Plantes fleuries
Plantes vertes - Terrines
Fleurs coupées

André Terrettaz

maître fleuriste

Etablissement : Pratifori
Tél. (027) 2 14 75
Magasin :
La Croisée, Rue des Vergers
Tél. (027) 2 12 59

P 29529 S

A VENDRE

2 vaches

portantes, bonnes laitières.

S'adr. chez Henri Berthod - Nax.

P 17469 S

Vaches

A vendre 3 jeunes vaches printanières. Bonnes laitières.

Tél. au 4 82 21.

P 29528 S

MUSTERRING international

GERTSCHEN, la grande fabrique valaisanne de meubles, présente des modèles magnifiques à des prix particulièrement avantageux! Vous ne les trouverez que chez GERTSCHEN!

GE-101

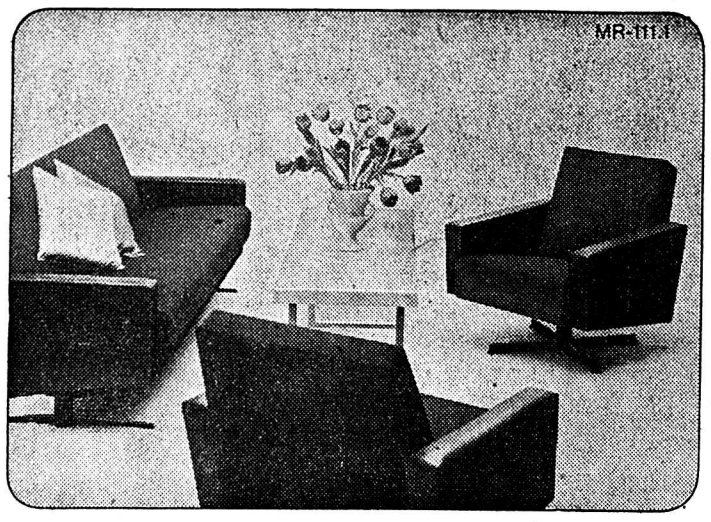

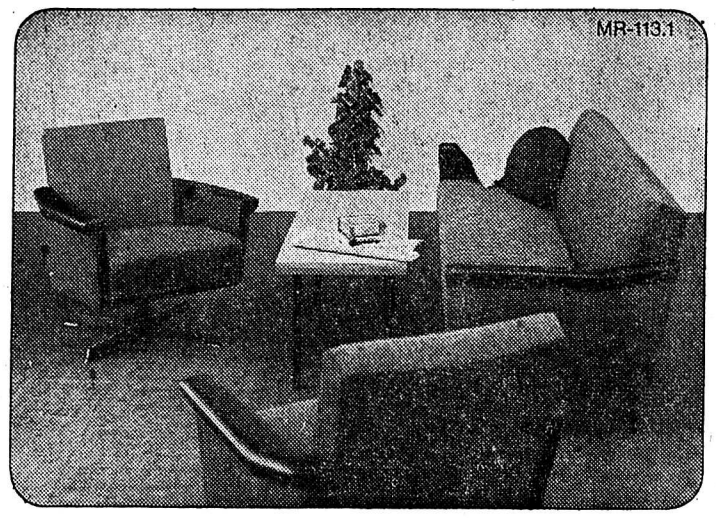

GE-81

Des modèles magnifiques, aux prix mesurés, en provenance de toute l'Europe chez A. GERTSCHEN FILS SA, la grande fabrique valaisanne de meubles!

Fabrique de meubles et agencement d'intérieur
A. GERTSCHEN FILS SA
Fabrique à Naters
Grandes expositions
à Martigny 026 2 27 94
à Brigue 028 3 10 55

A. GERTSCHEN FILS SA

PRESTIGE

MR-111.3

Salon de forme attrayante et de grand confort.
Spacieux divan-couchette. Pieds tournants stables.
Accoudoirs en simili-cuir.
Meubles suisses de qualité.

Fr. 980.-

— Un modèle exclusif MUSTERRING INTERNATIONAL! —

CAPRI

MR-113.3

Salon particulièrement attrayant.
Confortable lit-couchette. Solides pieds tournants.
Accoudoirs en simili-cuir très résistant.
Meubles suisses de qualité.

Fr. 1495.-

— Un modèle exclusif MUSTERRING INTERNATIONAL! —

Gratuit! Grand catalogue de 40 pages!
Veuillez me remettre ce catalogue. Je m'intéresse pour:

Mme Mlle M. _____

Rue _____

Numéro postal et lieu _____

GE-73

A REMETTRE, dans importante localité de la région de Martigny,

MAGASIN SPECIALISE
POUR ARTICLES D'ENFANTS JUSQU'A 8 ANS

bonneterie - vêtements.

Affaire intéressante.

Ecrire sous chiffre PB 29480 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

moto NSU 125 cm3

En parfait état.
Ecrire sous chifffres PB 17463 à Publicitas - 1951 Sion.

---

50 DUVETS

neufs, 120x160 cm., belle qualité, légers et chauds, Fr. 35.— pièce (port compris).
G. KURTH
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19
P 1673 L

Le GILET-VESTON en vogue

chaud et léger
4 tons à choix

Fr. 158.—

La Croisée SION

confection Moix s/a.

P 108 S

A VENDRE au bord du lac Léman, entre Bouveret et St-Gingolph Suisse,

magnifique maison de week-end

construction 1962,

comprenant une vaste pièce de séjour avec vue panoramique de Villeneuve à Morges. 3 chambres à coucher, cuisine, w.c.-douches.

Sous le bâtiment: garage pour bateau ou 2 voitures.

Plage privée. Eau du lac très propre. Accès sous la maison en voiture.

Vendue meublée. Prise de possession immédiate ou à convenir. Hypothèque en 1er rang Fr. 25.000.—.

Ecrire sous chiffre 440 au bureau du journal.

AGENCE IMMOBILIERE
Robert Sprenger
SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ✆ 2 41 21

A LOUER A SION,

pour tout de suite:

1 appartement

3 pièces, dernier étage, à Platta, Fr. 250.— plus charges.

Bureaux

centre ville, 2 pièces, surface env. 50 m2, Fr. 268.— plus charges.

Bureaux

au centre, 2 pièces, env. 37 m2, + grand balcon, armoires, lavabos, etc. Fr. 200.— plus charges.

1 appartement

3 pièces, à Platta. Fr. 240.— plus charges.
Pour le 1er mai:

1 appartement

2 pièces, avec balcon, à Platta. Fr. 215.— plus charges.

AGENCE IMMOBILIERE
Robert Sprenger
SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ✆ 2 41 21

P 863 S

Urgent, à remettre bail pour un

STUDIO

non meublé à Martigny, dans immeuble neuf tout confort. Entrée 16 avril ou 1er mai.
Tél. (026) 2 28 87 (interne 11 - pendant les heures de bureau) ou au (026) 2 26 70. P 29476 S

A LOUER A SION, dans quartier tranquille,

joli pied-à-terre

comprenant 1 grande pièce, cuisinette complètement aménagée, salle d'eau, cave. Fr. 180.— par mois + charges.

Faire offres écrites sous chiffres PB 29479 à Publicitas - 1951 Sion.

A VENDRE
au centre de Sion

appartement de 3½ pièces

au 4me étage.

Prix Fr. 95.000.—; pour traiter Fr. 50.000.—

AGENCE IMMOBILIERE
Robert Sprenger
SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ✆ 2 41 21

A VENDRE

kiosque

Situation imprenable, Avenue Général Guisan à Sierre.

S'adr. à Fiducia, Duc Eddy & Cie - Tél. (027) 5 60 83

P 29567 S

ON CHERCHE pour de suite à louer à Sierre

UN PETIT APPARTEMENT

avec confort.

Ecrire sous chiffres P 17467 à Publicitas - 1951 Sion.

JE CHERCHE dans la plaine du Rhône

prés incultes ou jardin arborisé

Faire offre s. chiffre PB 29496, avec indications prix, surface et situation, à Publicitas — 1951 Sion.

Offres et demandes d'emplois

NOUS CHERCHONS, pour entrée immédiate.

FILLE D'OFFICE ET LINGERIE

pour réfectoire moderne à la Vallée de Joux.

Nourrie, logée. Horaire de travail agréable. Congé les samedis et dimanches.

Faire offre à **M. J. Aubert, Foyer Lémania, 1341, L'ORIENT, ou téléphoner (021) 85 54 11.**

P 133 L

---

vos imprimés? gessler sa. sion

Offres et demandes d'emplois

ENTREPRISE TECHNIQUE à Sion cherche

EMPLOYE DE BUREAU SECRETAIRE COMPTABLE

Personne d'expérience et de confiance.

Semaine de 5 jours, situation intéressante.

Ecrire sous chiffre PB 29515 à Publicitas, 1951 Sion.

Sommelière

On demande une bonne sommelière, gains élevés, congés réguliers, horaire de travail agréable. Entrée le 1er mai.

S'adresser à l'AUBERGE DU PAS DE CHEVILLE, M. J. METRAILLER, PONT-DE-LA-MORGE.
Tél. (027) 8 11 38 P 29523 S

TEA-ROOM DE SIERRE cherche

sommelière

Tél. (027) 5 65 39 P 29554 S

CAFE DE LA POSTE, BRAMOIS cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Tél. (027) 2 47 87 P 29555 S

USINE de 30 ouvriers cherche

contremaître

pour atelier mécanique de précision, capable de diriger la fabrication et ayant de l'initiative. Bonne situation assurée.

Faire offres sous chiffre PB 29557 à Publicitas - 1951 Sion.

JE CHERCHE

2 filles d'office

Une entrée immédiate, une entrée 1er mai.
Tél. (026) 2 25 86

Café de Genève, 1920 Martigny.

P 29311 S

HOTEL ARNOLD - SIERRE
cherche

une secrétaire

langues français - allemand, pratique en comptabilité.

Entrée de suite ou à convenir.

P 639 S

JAGUAR

Vous pouvez rouler JAGUAR pour 17.950.— francs seulement

Oui, avec la 2,4 l., Mark 2; vous bénéficiez pour ce prix incroyablement bas de la prestigieuse mécanique Jaguar, de l'impeccable finition Jaguar, de la sécurité Jaguar, garantie par 4 freins à disque... catégoriques !

Quatre modèles et 17 variantes s'offrent à votre choix.
Voyez votre agent Jaguar
C'est important.

Jaguar Mark 2
2,4 l. - 3,4 l. - 3,8 l.
dès Fr. 17.950.—

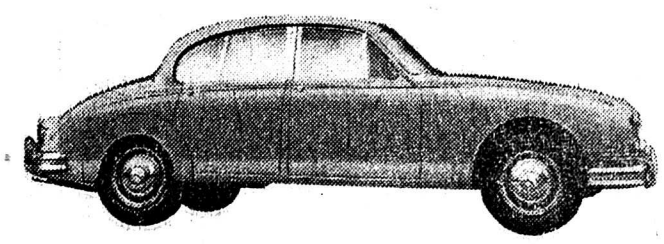

Importateur exclusif pour la Suisse romande et le Tessin — Agent pour Genève: GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A. — Genève — Marcel Fleury, Adm.

COPPET (Vaud): Garage du Port, P. Keller / LAUSANNE: Garage Majestic S.A. / MONTREUX: Garage de Bon Port, L. Mettraux & Fils / SION: Garage Couturier S.A., route de Lausanne MARTIGNY: Garage Imperia S.A. / FRIBOURG: Garage du Nord, A. Bongard / NEUCHATEL-HAUTERIVE: Garage Marcel Schenker.

NOUS CHERCHONS,
pour entrée de suite ou à convenir,

UNE EMPLOYEE DE BUREAU

Langue maternelle française, préférence à candidate parlant allemand et anglais. Place stable très bien rétribuée.

Offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à l'**Agence immobilière Gaston BARRAS, 3963 Crans s. Sierre.** P 639 S

ON CHERCHE

pour de suite ou époque à convenir

Vendeuse

Place stable et bien rétribuée.

Semaine de 5 jours, 3 semaines de vacances et avantages des grands magasins.

Faire offres à la Direction

Gonset

MARTIGNY

P 7 S

POUR KIOSQUE TABACS-JOURNAUX à SION, nous cherchons

vendeuses actives

ayant le goût du commerce. Horaire et congés réguliers.

Faire offres écrites sous chiffre PB 17464 à Publicitas, 1951 Sion.

ON DEMANDE

dame ou demoiselle

pour faire des heures le matin
comme aide femme de chambre

S'adr. à l'Hôtel de la Matze - Sion - Tél. (027) 2 36 67

P 29552 S

Garage de la place cherche

laveurs-graisseurs

Ecrire sous chiffre PB 51660 à Publicitas, 1951 Sion.

Cuisinier

cherche place pour de suite, à Sion. - Capable de travailler seul.

Ecrire sous chiffres P 17465 à Publicitas - 1951 Sion.

CAFE de Lausanne cherche

sommelière

Tél. (027) 2 12 39 Sion.

P 29520 S

JE CHERCHE

jeune fille

pour aider au ménage et remplacer la sommelière. Bon gain.

Tél. (027) 8 16 29

P 29530 S

ON CHERCHE pour hôtel à Sion

1 APPRENTIE fille de salle
ou
1 APPRENTI

Tél. (027) 2 31 64

P 1153 S

CRANS-MONTANA

cuisinier

sachant travailler seul (petite restauration). Place à l'année.

Ecrire sous chiffres PB 29527 à Publicitas - 1951 Sion.

Serveuse

connaissant les 2 services est demandée. Bon gain, entrée le 15 avril 66.

Channe Valaisanne à Crans. Tél. 7 12 58.

P 29527 S

ON CHERCHE

apprentie vendeuse

Magasin de tabacs et de souvenirs.

Ecrire sous chiffres PB 29525 à Publicitas - 1951 Sion.

Livreur-se

ayant du temps libre, possédant voiture, cherché(e) pour effectuer petites livraisons, région Riddes et environs. Gain accessoire intéressant.

Tél. 027 2 53 34.

P 29359 S

Employé de bureau

comptable, 50 ans, cherche place. Libre de suite.

Ecrire sous chiffres PB 29577 à Publicitas - 1951 Sion.

JEUNE DAME, DESSINATRICE, prendrait à domicile

dactylographie et copie de plans

S'adr. Mme Claude Tellenbach - « Les Peupliers » — 3957 Granges.

Couple

avec un enfant

cherche place conciergerie

Ecrire sous chiffres P 17466 à Publicitas - 1951 Sion.

SCHMIDT

A vendre à Sion :

Bloc locatif, rendement 6 %
1 STUDIO quartier résidentiel - Fr. 45.000.—
1 APPARTEMENT 3 ½ pièces Fr. 60.000.—
1 APPARTEMENT 3 ½ pièces Fr. 63.000.—
1 APPARTEMENT 3 ½ pièces Fr. 66.000.—
1 APPARTEMENT 4 ½ pièces Fr. 78.000.—
1 APPARTEMENT 4 ½ pièces tout confort, Fr. 78.000.—
1 APPARTEMENT 4 ½ pièces tout confort, Fr. 88.000.—
1 APPARTEMENT 4 ½ pièces tout confort, Fr. 96.000.—
1 APPARTEMENT 4 ½ pièces tout confort, dans quartier résidentiel, Fr. 117.000.—
1 APPARTEMENT 5 ½ pièces tout confort, dans quartier résidentiel.

A Sierre :

1 MAISON FAMILIALE, 5 chambres, chauffage central, garage, jardin, Fr. 165.000.—
1 MAISON 3 appartements, 2 garages, dans quartier résidentiel.
1 VILLA 5 pièces, garage, jardin.
1 APPARTEMENT 3 pièces Fr. 47.000.—
1 APPARTEMENT 4 ½ pièces tout confort, Fr. 85.000.—
1 APPARTEMENT 4 ½ pièces tout confort, Fr. 94.000.—
1 APPARTEMENT 5 ½ pièces résidentiel.

A Sous-Géronde :

1 APPARTEMENT 3 ½ pièces tout confort, Fr. 58.000.— Nécessaire pour traiter Fr. 10.000.—

A Chippis :

1 APPARTEMENT 3 pièces Fr. 42.000.—
1 APPARTEMENT 2 pièces Fr. 36.000.—

A La Souste :

APPARTEMENTS de 3½ et 4½ p. dès Fr. 59.000.— avec garage.

A Haute-Nendaz :

APPARTEMENTS 2-3-4 pièces dans immeuble résidentiel.

A Zermatt :

APPARTEMENTS 2½, 3½ pièces tout confort, hypothèque jusqu'à 70% poss.

Agence Immobilière Aloïs Schmidt, 3960 Sierre

Bureau Rue du Bourg 6 - Sierre Tél. (027) 5 60 21
Chemin du Vieux Canal 42 - Sion Tél. (027) 2 27 95

P 867 S

A LOUER à SION, côté Est, dans quartier tranquille,

bel appartement de 3 pièces

ensoleillé, cuisine complètement aménagée, libre tout de suite ou à convenir. Fr. 320.— par mois + charges.
Faire offres écrites sous chiffres PB 51664 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER à SION, à l'avenue Ritz 13 (Aux Vieux Marronniers),

magnifique APPARTEMENT 5 pces

Date d'entrée : à convenir.

Renseignements : Tél. (027) 2 26 68 P 29217 S

A LOUER à Sion, dans villa, quartier tranquille et ensoleillé,

appartement

2 pièces ½, tout confort.
Faire offres écrites s. chiffre PB 29551 à Publicitas - 1951 Sion.

A LOUER à Sion

petit studio

avec entretien de la cage d'escalier.

Tél. (027) 2 36 35 (heures des repas)

P 29559 S

URGENT

A remettre dans grand village du Valais central

garage

bien situé.

Ecrire sous chiffre PB 65411 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion un

appartement

de 3 pièces à 500 m de la piscine. Fr. 170.—.

Tél. 027 2 26 78.

P 29410 S

A LOUER à l'ouest de Sierre

garage

chauffé.

Fr. 35.— par mois.

Tél. 027 5 11 32.

P 27746 S

A LOUER à Sion (Ouest)

chambre meublée

indépendante.

Tél. (027) 2 23 63

P 29553 S

gessler s. a. sion

Divers

A VENDRE de particulier

Floride

45.000 km., modèle 1962, toit toile plus toit tôle. En parfait état.

Tél. (027) 2 11 29 dès 20 heures.

P 29517 S

ON ENGAGERAIT
de suite ou à convenir

2 bons tôliers

CARROSSERIE MODERNE
Sion - Brig - Tél. (027) 2 49 21

P 29522 S

OCCASION

DKW Junior de Luxe

Mod. 1963. Etat de neuf, impeccable, 30.000 km., 2 jeux de pneus + pneus neige, housses, porte-bagages, Fr. 4.000.— avec expertise.

Ecrire sous chiffre PB 65470 à Publicitas - 1951 Sion.

Pour chaque ménage

UN FRIGO de très haute qualité

au fonctionnement irréprochable et

économique :

SIBIR

le frigo de fabrication suisse totalement garanti 5 ans.

Magnifiques appareils de 60 litres (Fr. 295.—), 130 litres (Fr. 395.—) et 190 litres (Fr. 495.—), au sommet de l'expérience technique et de la qualité. Ofa 05.696.01 G

...et maintenant une Boston fr. 1.–

avec son nouveau mélange affiné

A VENDRE d'occasion, état de neuf,

SALLES DE BAINS et FOURNEAUX POTAGERS

André Vergères - 1964 Conthey-Place Tél. (027) 8 15 39

P 29565 S

Perdu

à Sion un

chat

jaune tigré.

Tél. (027) 2 16 57

P 29566 S

A VENDRE
plusieurs milliers de

PLANTONS DE FRAISES

provenant d'une fraisière de première année. Sélection Mme Mouthod, au prix de Fr. 8.— le cent.

Raymond Chatriand 1912 DUGNY s. LEYTRON.

P 29558 S

A VENDRE
de particulier

voiture BMW 700

pour cause achat plus grande. Batterie et 4 pneus neufs, 2 pneus neige, moteur et freins revisés. Bas prix.

Tél. (027) 2 42 48

P 29482 S

Pâques

... Faites plaisir en offrant de
BELLES FLEURS
Vous trouverez ce qu'il faut chez

Michel MECKERT
SION
Grand-Pont - Tél. 2 20 06

P 29518 S

De Monthey au Lac

Le mésoscaphe est parti, il n'est pas arrivé pour autant...

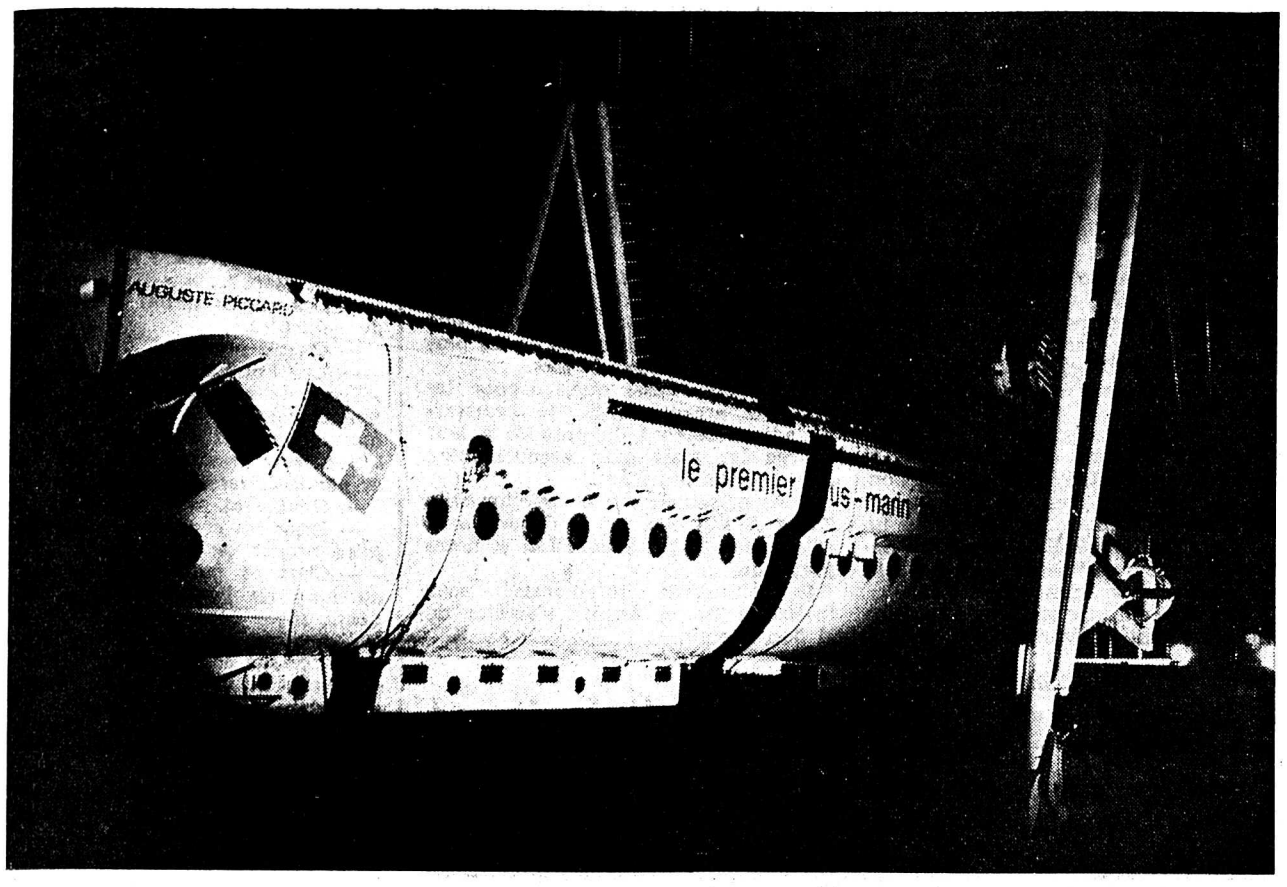

Notre photo montre le mésoscaphe lors de son arrivée sous le treuil de déchargement de Vouvry. (VP)

VOUVRY. — Lundi soir, à 23 h. 37 exactement, le premier sous-marin touristique du monde, le mésoscaphe « Auguste-Piccard », quittait, sur un wagon spécial, la gare du Bouveret où il séjournait depuis quelques mois et où on pensait qu'il finirait sa carrière, pour être transporté à Vouvry, distant de 6 km. Le voyage, qui a duré un peu plus de deux heures, s'est fort bien déroulé, mis à part les trois arrêts nécessités par des ripages du sous-marin, dans les courbes.

Peu de curieux, pour ne pas dire point, assistaient à ce départ, alors qu'on en avait recensé des milliers lors de son premier voyage le 28 février 1964. Il est vrai qu'entre temps, la malheureuse affaire du licenciement de Jacques Piccard a passablement refroidi l'enthousiasme de la foule pour le seul sous-marin que la Suisse construira jamais.

Hier mardi, les ouvriers se sont attelés, en gare de Vouvry, à divers travaux. Ils vont démonter la queue du sous-marin ainsi qu'une partie de sa quille. Puis, ils le chargeront sur une remorque spéciale de 10 essieux.

Ce convoi, tiré par deux camions et poussé par un troisième, se dirigera, dès le mardi 12 avril, en direction de Saint-Gingolph, d'où, pour autant que tout aille bien, il gagnera Evian, Thonon, puis Annecy, Grenoble, Montélimar et enfin Marseille, où il devrait arriver le 22 avril.

Rien n'est moins sûr pourtant. En effet, M. Froideveaux nous a confié dans la nuit de lundi à mardi, alors qu'il surveillait le transport par CFF, que selon la loi en vigueur en France, il serait nécessaire de verser une caution de 4 millions de francs suisses, soit le 60 % de la valeur du sous-marin, ainsi qu'il est prévu de le faire dans le cas des importations temporaires, son transport par route, jusqu'à sa mise dans les eaux maritimes considérées comme internationales, étant une importation temporaire.

M. Froideveaux devait prendre contact avec la direction générale des douanes françaises à Paris mardi.

Nous ignorons encore s'il a réussi à éviter le dépôt de ces 4 millions. Si tel n'est pas le cas, il y a là un problème qui n'avait pas été prévu par les vendeurs, en l'occurrence l'Exposition nationale.

Le responsable des douanes à St-Gingolph, consulté par M. Froideveaux, a été formel. Les documents douaniers présentés sont en ordre. En revanche, il n'a pas reçu d'ordres pour cette fameuse caution et il l'exige. Pas de caution, pas de passage du sous-marin.

Ce voyage de notre premier sous-marin s'annonce fertile en événements. En effet, il suffirait d'un petit chantier sur une route empruntée par le convoi pour qu'il faille trouver tout de suite un autre itinéraire. Il paraît que M. Froideveaux en a 16 de rechange afin d'éviter des retards.

Ce transport, peu commun, le convoi mesurera 50 mètres de long avec un poids de quelque 200 tonnes, a été confié à une maison spécialisée de Paris, laquelle avait déjà assuré les énormes transports des pièces des tours de distillation des Raffineries du Rhône.

Signalons que le prix de ce voyage se chiffre à la bagatelle de 80 000 frs suisses.

C'est toute de même énorme si l'on songe que le sous-marin n'est pas encore vendu et rien ne prouve qu'il le sera.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

MADAME

Marguerite PERREN

née Amoos

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes et leurs messages, l'ont entourée dans cette douloureuse épreuve.

Elle adresse un merci spécial à Monsieur le curé Bridy, à la direction des usines valaisannes de l'Alusuisse, aux collaborateurs du bureau technique WPW et du bureau d'organisation des usines de Chippis, ainsi qu'aux Coopératives réunies de Sierre et environs.

Mollens, avril 1966.

Occasions

A l'ancienne Fabrique de meubles WIDMANN FRERES - Sommet du Grand-Pont - à SION Tél. (027) 2 30 98

ART ET HABITATION

met en vente de nombreux meubles de reprises ou démodés, en parfait état.

PRIX TRES AVANTAGEUX

Salles à manger
Buffets - Tables - Chaises isolées
Salons et fauteuils
Canapés et divans
Matelas et sommiers
Lits et literie
Tapis et objets de décoration

Notre immense succès dans la vente des meubles de style nous permet de pratiquer pour ces articles des prix réellement bas.

ARMAND GOY
Ensemblier - Décorateur

Mêmes Maisons :

MANOIR de Valeyres s. Rances, près d'Orbe,
et la GRAND'FERME de Chancy (GE)

† Emilien Pot

Nous avons annoncé hier le décès de l'ancien président de Vouvry, M. Emilien Pot, brusquement décédé à l'âge de 67 ans. Voici une photo de cette éminente personnalité.

Tombé d'un arbre

MONTHEY (Fg). — Durant la journée d'hier, M. Louis Ostrini, occupé à des travaux d'arboriculture, a violemment chuté d'un arbre. Fortement commotionné, il dut être hospitalisé à Monthey. La « FAV » lui souhaite un prompt et complet rétablissement.

A VENDRE, cause départ à l'étranger,

Lancia Fulvia 2 C.

berline, 4 portes, 1965, 11.000 km., garantie, non accidentée. - Fr. 7.700.— (valeur neuve Fr. 11.000.—).

Tél. (026) 2 26 16 P 29539 S

Dans quelques jours ouverture pour la C. G. N.

BOUVERET (JJ) — Dans quelques jours, grande ouverture sur le lac. En effet, comme de coutume, les bateaux de la Compagnie générale de navigation recommenceront à naviguer sur tout le lac Vendredi-Saint, qui marque le début de la saison touristique.

Jusqu'en mai, les services seront encore restreints les jours ouvrables. En revanche, les dimanches et jours fériés, de nombreux bateaux sillonneront le lac.

La plupart des bâtiments ayant déjà subi leur toilette de printemps, ils réapparaîtront beau blancs, les unités qui ont déjà un âge respectable concourant avec les modernes « Henri et les vedettes ».

Dès le jour de l'Ascension, il sera possible à nouveau d'atteindre la pittoresque cité d'Yvoire, le matin déjà, les dimanches et jours fériés, grâce à l' « Albatros » qui assurera de nouvelles liaisons rapides depuis Lausanne et Nyon.

L'année 1965 ayant été désastreuse, la navigation n'ayant pas été favorisée par le temps, il faut lui souhaiter le soleil qui lui redonne tout son attrait. Et cela pour le plus grand plaisir de tous ceux qui connaissent les chances d'une promenade sur l'un des beaux bateaux de la compagnie lémanique, qui a entrepris un important effort de renouvellement de sa flottille, il y a quelques années déjà. En l'espace de deux ou trois ans, n'a-t-elle pas inauguré trois nouvelles unités qui lui font honneur : l' «Henry-Dunant », le « Général-Guisan », ainsi que l' « Albatros », aides importantes qui seront toujours une attraction sur notre Léman ?

Avec un vélomoteur

MURAZ (Sh). — Hier après-midi, un Montheysan circulait au guidon de son vélomoteur de Monthey en direction de Collombey. Soudain, parvenu à la sortie nord de Collombey, il chuta en travers de la chaussée. Relevé légèrement blessé à la tête, il fut néanmoins hospitalisé à Monthey.

Du nouveau à la gare

MONTHEY (Fg). — Les travaux ont débuté sérieusement à la salle communale de la gare et, actuellement cette salle est livrée aux pioches des rénovateurs. Dans un délai de sept mois, on pense l'inaugurer, soit en novembre. Cette inauguration aura lieu en présence de nombreuses sociétés locales qui fêteront cet événement attendu depuis fort longtemps.

A travers le Haut-Valais

Epilogue d'un accident de chemin de fer

On s'en souvient sans doute. 22 juin 1962, 11 h. 55. Entre Viège et Ackersand, une terrible collision s'est produite entre un train de voyageurs et un autre de marchandises. Bilan : deux morts, onze blessés. Dans toutes les rédactions du pays, mais spécialement dans celles des journaux bâlois, on est en alerte. Les correspondants valaisans sont bombardés de coups de téléphone. On veut des photos, des textes. Une fois de plus, les journalistes vont devoir travailler pendant vingt-quatre heures.

La maison Hanro (Harnisch et Ronus) à Liestal avait organisé une excursion pour son personnel. But du voyage : Zermatt. A cet effet, la direction du Brigue-Viège-Zermatt avait mis deux trains spéciaux à disposition. Ces trains devaient croiser à Ackersand le convoi de marchandises descendant 1274. Le premier train avec les voyageurs bâlois partit de Brigue, s'arrêta à Viège ; il ne croisa pas, comme prévu, le convoi de marchandises à Ackersand, mais à Stalden. Le deuxième train suivit à 11 h. 37, et le fonctionnaire C. F. F. de la gare de Viège fut avisé. Il ouvrit le signal d'entrée, mais, peu après, un inspecteur du Brigue - Viège - Zermatt lui demanda par téléphone si le croisement avec le train de marchandises, prévu à Ackersand, ne pouvait se faire à Viège. X, dit que c'était possible, mais il oublia de fermer le signal d'entrée.

Comme X. avait précisément terminé son service, il avisa son remplaçant du changement du lieu de croisement. Celui-ci se rendit sur le quai de la gare... pour constater que le train de voyageurs bâlois avait passé sans s'arrêter. Craignant avec raison le pire, il essaya, par un blocage du courant sur la ligne Viège-Stalden, à arrêter le train spécial. Il était trop tard ; à 11 h. 55, le choc effroyable se produisit.

Par jugement du Tribunal du Haut-Valais, arrondissement de Viège, X. fut condamné à 200 francs d'amende pour entrave à la circulation des chemins de fer, homicide par négligence et lésions corporelles. Plus litigieuse fut la question des gros dégâts subis par les locomotives et les wagons du B. V. Z. A qui incombait-il de payer ces dommages ? C'est ici que le Tribunal fédéral fut appelé à connaître de cette cause.

Selon notre aimable confrère Etienne Piaget, correspondant auprès du Tribunal fédéral, qui nous renseigne sur cette affaire, la direction du B. V. Z. avait adressé à celle des C. F. F. une facture d'un montant de 1 134 000 francs destinés à couvrir les dégâts qu'elle avait subis. Pour étayer cette revendication, la compagnie du B. V. Z. s'appuyait sur des conventions passées en 1904, 1922 et 1932 entre les Chemins de fer fédéraux et elle-même. Par ces arrangements, les C. F. F. autorisaient le B. V. Z. à utiliser les gares de Viège et de Brigue. Toute une série d'articles, concernant notamment la responsabilité en cas d'accident, figurant dans ces conventions.

Les C. F. F. en appelèrent au Tribunal fédéral. En bref, la plus haute instance judiciaire du pays a débouté le B. V. Z. de ses prétentions, après avoir longuement examiné la cause. Au contraire de la partie demanderesse, le Tribunal fédéral estima que celle-ci devait supporter elle-même les dommages subis par l'accident du 22 juin 1962. La collision s'étant produite hors de la gare de Viège, le règlement concernant le trafic en commun aux stations de Brigue et de Viège ne pouvait être retenu. Les articles 11 de la loi sur les responsabilités, 101, 41 et 55 du Code des obligations furent à la base du jugement du Tribunal fédéral.

Entre-temps, le B. V. Z. a fait installer toutes les installations de sécurité désirables — signaux d'entrée et de sortie à toutes les gares et lieux de croisement — sur sa ligne. La sécurité du trafic s'en trouve immensément accrue.

r.

Voleur arrêté

GESCHINEN (FAV) — Dans la nuit de dimanche à lundi, ainsi que nous l'annoncions dans notre édition d'hier, un cambriolage avait été perpétré dans le dépôt du restaurant de M. Sébastien Mueller, à Geschinen.

Des cigarettes, du chocolat et des bonbons avaient été emportés.

Une plainte avait été déposée par le propriétaire et la police mena aussitôt son enquête.

Or, hier, elle a réussi à identifier et arrêter le cambrioleur. Il s'agit de W.W., domicilié à Geschinen. Il a été mis à la disposition du juge instructeur de Brigue.

Ménagères !
pour vos nettoyages de
PAQUES
PATINOL

Avec **PATINOL**, c'est plus **PRATIQUE**, plus **ECONOMIQUE**, plus **SIMPLE**. Planchers et parquets restent **beaux**, **propres** et **brillants** pour longtemps.

Application facile.

Flacons à Fr. **13.80 - 8.35**

Laboratoire ROSTAL - SION

Ofa 06.759.02 L

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez KAFA

poudre ou comprimés

soulage rapidement

Sion et la région

Autour d'une raclette: la Radio!

SION (Ce) — Notre journal a relaté hier, brièvement, l'émission « Tristes cires et jolies plages ». En voici le palmarès exact : 1. « Le petit oiseau » de Gilbert Bécaud ; 2. « Mais un premier amour » de Pierre Collet (parrain du Club Saint-Laurent) ; 3. « Too windy with love » du Sund Orchestra ; 4. « El Cordobès » de Dalida et, en dernière position, une interprétation des Rolling Stones. Notre photo montre M. Michel Dénériaz aux côtés du technicien M. Martin, appréciant à sa juste valeur la raclette et le Fendant généreusement offerts par M. Tony Schlitter. Lors de cette sympathique réception, on parla chansons — naturellement — et poésie — le poète Richard-Edouard Bernard étant aussi de la partie.

Six sauvetages hier pour « Air-Glaciers »

SION (FAV). — La compagnie « Air-Glaciers » a effectué la journée d'hier six sauvetages.

Le pilote Geiger fut tout d'abord appelé à conduire de Zermatt à Interlaken M. Fritz Gemterler, souffrant d'une fracture du col du fémur droit ; le transport se fit en hélicoptère. Puis, ce fut M. Bagnoud qui pilota l' « Alouette III » du glacier du Théodule à l'hôpital de Sion ; Mlle Elisabeth Mudry, fille du directeur des écoles de Sion était la passagère malchanceuse. Elle souffre en effet d'une probable fracture du haut de la colonne vertébrale. M. le Dr Narotetsky, lui ayant été victime d'une fracture de la jambe droite, fut conduit à Sion, par M. Geiger, puis de Sion à Paris à bord d'un bimoteur « Aztec », piloté par M. Turco.

UNE PERFORMANCE : SAUVETAGE A 3 800 METRES !

C'est un réel exploit que la compagnie « Air-Glaciers » réalisa hier. Un de ses pilotes, M. Bagnoud, réussit à se poser sur l'Adlerpass, soit à 3 800 m., au moyen de l' « Alouette III » pour y chercher une touriste allemande, Mme Stache, souffrant d'une fracture de jambe.

Et ce n'est pas tout... A deux reprises encore, M. Geiger retrouva son hélicoptère, qui l'amena au glacier de Tortin, puis à celui d'Anzeindaz. Deux personnes blessées durent être hospitalisées d'urgence.

Nos félicitations vont à « Air-Glaciers » tant pour la performance réalisée à 3 800 mètres que pour ces nombreux transports de blessés.

Les Sédunois ont été contrôlés à la douane

Lundi, les joueurs du F. C. Sion quittaient notre ville pour l'Amérique du Sud. Notre photographe les a également surpris à Genève alors qu'ils subissaient les formalités douanières à l'aéroport de Cointrin. Nous voyons de gauche à droite : Eschmann, Sixt (caché), Grand, Jungo, l'entraîneur Mantula, qui cache en partie Bosson et le coach Voeffrey. Il va sans dire que toutes les facilités furent accordées à nos Valaisans qui partent le cœur léger et reviendront chargés de souvenirs.

Félicitations

SION. — Nous apprenons avec plaisir que Mlles Danièle Bonvin d'Ayent et Elisabeth Selz de Sion ont passé avec succès les examens à l'Ecole d'esthéticienne de Genève.

Bravo à ces deux charmantes filles. Toutes nos félicitations et nous vous souhaitons une brillante carrière.

Les travaux de réfection ont repris

BRAMOIS (Pd). — La correction de la route Pramagnon-Bramois se poursuit après une interruption de plusieurs mois due à l'hiver et dernièrement à l'éboulement de St-Léonard et la déviation de la circulation y relative.

Actuellement, une pelle mécanique et deux trax travaillent à cette correction. La chaussée sera considérablement élargie et d'autre part, on procède à la construction de murs de soutènement.

La Pouponnière pouponne bien

A l'occasion de la 4000e naissance à la Pouponnière valaisanne, nous tenons à joindre nos hommages à tous les hommages qui parviennent ces jours à Mlle Zingg et à ses collaborateurs, dont le très dévoué Dr Adolphe Sierro.

Oui, 4000 enfants auront vu le jour dans cette maison du bon accueil, si parfaitement adaptée à sa mission.

C'est que tout y est prévu pour que recevoir les mamans. D'abord, dans un passage parfois périlleux de leur existence, et pour permettre avec bébé de prendre un bon départ dans la vie.

Fait à remarquer et qui montre bien les soins dont les mamans sont entourées : aucune d'elles n'a jamais perdu la vie à la Pouponnière.

C'est que tout y est prévu pour que les soins les plus diligents et les plus efficaces leur soient donnés.

Soulignons aussi que, depuis les derniers arrangements, les caisses-maladie acceptent de prendre à leur charge les frais d'un accouchement dans cet établissement.

Nous ne saurions trop féliciter Mlle Zingg de son inépuisable dévouement. Elle mérite notre admiration et notre gratitude.

Et maintenant, vite en marche pour le 5000e ! On ne saurait s'arrêter en si bon chemin. **S.**

Réparation à l'église de Grimisuat

GRIMISUAT (Ec). — La sortie de l'église de Grimisuat se faisait directement sur la route Sion-Montana. La circulation devenant de plus en plus intense.

Aussi, a-t-on aménagé une nouvelle sortie qui conduit sur la place de l'Ecole et n'offre ainsi plus aucun danger pour les fidèles ou pour les usagers de la route.

En marge de la restauration de l'église

BRAMOIS (Pd) — Edifiée en 1862, l'église de Bramois est l'objet actuellement d'importants travaux de rénovation. Ils ont débuté il y a deux semaines et dureront vraisemblablement jusqu'à l'hiver prochain.

Durant le temps de réparations, les offices sont célébrés à la salle de gymnastique. Ces travaux consistent en la réfection intérieure et plus spécialement le fond.

Le plancher ainsi que les bancs ont été débarrassés pour faire place à du mobilier neuf.

D'autre part, la tribune sera abaissée, les vitraux changés et l'on procédera au recrépissage de l'intérieur. Quant à l'extérieur, on pose actuellement les échafaudages qui serviront au recrépissage.

Le clocher en style tyrolien ne sera guère modifié car il est encore en bon état. Le coût total de ces œuvres s'élèvera à quelque 400 000 francs.

Il faut noter que cette importante réfection était prévue depuis longtemps, des lotos et des fêtes ayant déjà été organisées précisément dans ce but.

Au cœur de la Semaine sainte

SION. — Les hommes de la ville, conscients de leur rôle de chrétiens, réserveront une parcelle de la nuit pour participer à une heure sainte préparée à leur intention.

Jeudi-Saint, de 23 à 24 heures, à la crypte de l'église du Sacré-Cœur (exclusivement réservé aux hommes).

Equipe ACGH Sacré-Cœur.

Vacances à la mer

La Croix-Rouge, section de Martigny et environs, organise ses vacances, au bord de la mer, comme les années précédentes.

Elle prie donc les parents qui désirent envoyer leurs enfants à Rimini de bien vouloir les inscrire, par écrit, avant le 1er juin 1966, auprès de Mme Robert Vercellin, avenue de la Gare 60, 1920 Martigny.

Aucune inscription par téléphone n'est prise en considération.

DIRECTIVES :

1. — Toute inscription doit comporter le nom, prénom de l'enfant et du père et la date de naissance complète ainsi que l'adresse complète.
2. — L'inscription ne sera valable que lorsque le versement de 30 fr. d'inscription aura été exécuté sur le compte de chèque de la Croix-Rouge, No IIc 3012.

Ce versement sera déduit du montant total et non remboursé si l'inscription est annulée au dernier moment.

3. — Age d'admission : 6 à 14 ans.
4. — Départ et durée du séjour : 9 août au 3 septembre 1966.
5. — Prix : 210 francs, enfants jusqu'à 10 ans y compris ; 220 francs, enfants de 11 à 14 ans.

Ce prix ne concerne pas les enfants nécessiteux pris en charge par la Croix-Rouge de Martigny, mais les 30 francs d'inscription sont exigés pour toutes les inscriptions.

C'est bien meilleur avec un verre de vin

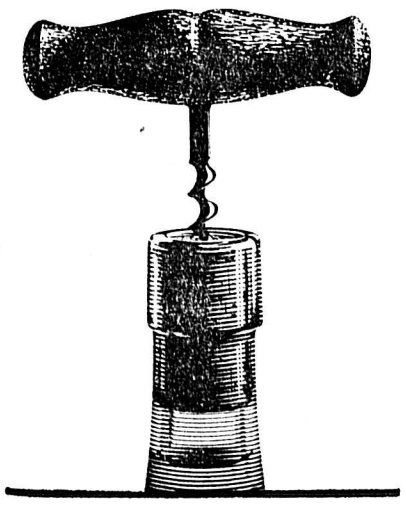

GRAIN DE SEL

Pas de sang sur la route...

— Dans quelques jours nous célébrerons la fête de Pâques. Il y aura de la joie dans toutes les églises, dans les familles...

— C'est ce que l'on souhaite à tous et partout, malheureusement...

— Vous y voyez un empêchement, Ménandre ?

— Je vois que de nombreuses familles s'apprêtent à prendre la route pour faire un petit voyage pendant les fêtes de Pâques. Les unes iront en France, les autres en Allemagne ou en Italie ou tout simplement à travers la Suisse.

— Et alors ?...

— Les routes seront encombrées de véhicules.

— C'est à prévoir...

— Les Français, les Italiens, les Allemands viennent facilement en Suisse pendant le temps de Pâques. Cela veut dire que la circulation sera rendue très difficile et particulièrement dangereuse.

— C'est vrai.

— Donc les conducteurs devront faire preuve de prudence.

— C'est ce qu'on leur dit tout au long de l'année : soyez prudents, soyez courtois sur la route. Ne circulez qu'avec un véhicule parfaitement en ordre. La vie des passagers de votre voiture dépend de votre bonne conduite et aussi de la sagesse des autres conducteurs.

— Je pense que l'on peut multiplier les mises en garde. La radio, la télévision, les journaux lancent des appels aux conducteurs. Mais on se demande si ces appels seront entendus. Chaque année, pendant les fêtes de Pâques, les accidents de la circulation augmentent parce que les conducteurs, une fois lancés sur la route, oublient les conseils de prudence. Les jeunes conducteurs surtout qui font fi de toutes les lois et de tous les règlements. La route leur appartient, qu'ils disent. Et ils foncent sans souci de la vie des autres. Ils se livrent à des dépassements dangereux pour épater les filles qui sont avec eux...

— Mais la course finit dans un ravin ou contre une autre voiture. Ambulance... hôpital... cimetière...

— Oui, mais pas seulement pour celui qui est responsable de l'accident. Ce sont très souvent les innocents qui en sont les victimes. Comment faire comprendre aux conducteurs que la route n'est pas une piste d'essai ?

— En répétant les appels à la prudence. En mettant de nombreux agents de la circulation sur les routes, dans tous les cantons.

— Il ne suffit pas de mettre des agents aux carrefours. Ces policiers doivent prendre en chasse les indisciplinés. Leur enlever le permis quand il le faut. Il vaut mieux prévenir que guérir. Il faut éliminer à temps les « assassins de Pâques » en les neutralisant, en les mettant assez tôt hors de circuit. C'est le rôle de la police qui doit faire preuve d'une rigueur sans faiblesse. Pas de pitié, Messieurs les agents, pour les fous du volant. A Pâques, en fêtant la résurrection, nous ne voulons pas ensevelir les morts de la route. Alors, tous ceux qui portent une responsabilité en conduisant une voiture ces jours prochains voudront bien réfléchir un peu, et se maîtriser, et faire acte d'humilité. Pour aller au ciel, ne soyez pas pressé !

Isandre.

2000 francs pour « Terre des hommes »

SION (FAV). — Nous apprenons avec plaisir que la vente des oranges destinée au mouvement « Terre des hommes » a rapporté plus de 2 000 frs. Voilà un résultat réjouissant !

Convocation

Les membres de la Société de Développement de Sion sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 21 avril 1966, à 20 h. 30, à l'hôtel du Cerf, à Sion.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Lecture des comptes et du budget, avec décharge au comité.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Le Comité

P 29524 S

†

La Société de tir des Amis de Vouvry a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

son membre regretté

P 29636 S

†

La Société de tir du Stand de Vouvry a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

son président dévoué

P 29638 S

†

La Société du Vieux-Vouvry a le profond regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

fondateur et membre du Comité

P 29639 S

†

L'Association radicale du district de Monthey a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

ancien président de la Commune de Vouvry

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

P 29633 S

†

La Société des pépiniéristes-viticulteurs valaisans a la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

ancien président de Vouvry

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

P 29629 S

Les enfants de

MONSIEUR

Jean PRALONG

Mesdames COLLET et CORTELLINI,

Messieurs Jean-Pierre et Joseph PRALONG

expriment leur vive gratitude à toutes les personnes, parents et amis qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès si soudain de leur père, et tout spécialement aux membres de la colonne de secours des Haudères.

P. 117403 X

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

MONSIEUR

Pascal MARIETHOZ

à Nendaz

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs dons de messes, leurs prières, et leurs messages ont pris part à son chagrin et les prie de croire à l'expression de sa reconnaissance émue.

Nendaz, avril 1966.

P 29080 S

†

Monsieur et Madame Narcisse **Oggier-Filliez** et leurs filles Marie-Michèle et Patricia, à Sion ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de leur petit

Jean-Claude

leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection le 5 avril 1966 à l'âge de 3 mois.

L'ensevelissement aura lieu à Salins le jeudi 7 avril 1966 à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire : place de la Poste.

veille sur ta famille éplorée.
Cher petit ange,

Monsieur Théophile **Evéquoz**, à Chamoson, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame E. W. **Rossier-Georg**, à Vevey, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame P. E. **Rossier-Hansen**, à La Tour-de-Peilz, et leur famille ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

Théophile EVEQUOZ

née Blanche ROSSIER

leur chère épouse, sœur belle-sœur, tante et parente, survenu à l'hôpital de Sion, le 4 avril 1966, dans sa 67me année, après une longue et pénible maladie.

Les obsèques auront lieu à Sion, le jeudi 7 avril.

Culte au temple protestant à 14 h. 30.

†

Le Ski-Club Miex-Vouvry a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

membre fondateur

P 29635 S

†

Mademoiselle Céline **Genoud**, à Venthône ;

Madame et Monsieur André **Caloz-Genoud** et leurs enfants, à Venthône ;

Monsieur et Madame Marcel **Genoud-Mariéthoz** et leurs enfants, à Venthône ;

Madame et Monsieur Théophile **Clivaz-Mounir** et leurs enfants, à Randogne ;

Madame et Monsieur Charles **Fuchs-Mounir** et leurs enfants, à Venthône;

La famille de feu Alexandre **Clivaz-Mounir**, à Randogne ;

La famille de feu Anton **Handerhub-Mounir**, à Klosters ;

La famille de feu Abraham **Berclaz-Mounir**, à Darnonaz ;

Madame Veuve Joseph **Genoud** et ses enfants, à Venthône ;

Monsieur et Madame Pierre **Genoud** et leurs enfants, à Venthône ;

Madame et Monsieur Louis **Vallotton-Genoud**, à Sierre ;

Madame Veuve Marguerite **Haesebrouck-Genoud** et ses enfants, en Belgique ;

La famille de feu Jean **Heymoz-Genoud**, à Venthône ;

La famille de feu Edouard **Arnold-Genoud**, à Sierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

MADAME

Victorine GENOUD

née MOUNIR

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu pieusement à Venthône à l'âge de 78 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Venthône le jeudi 7 avril à 10 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Les Consortages pour les remaniements parcellaires de Miex et Vouvry ont le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

leur regretté président

Les obsèques auront lieu à Vouvry, le jeudi 7 avril 1966 à 10 h. 30.

P 29634 S

†

La Commune de Vouvry a le pénible devoir de faire part du décès de son ancien président

MONSIEUR

Emilien POT

président de la Commune de 1925 à 1960

Les obsèques auront lieu à Vouvry, le jeudi 7 avril 1966 à 10 h. 30.

P 29643 S

†

Le Parti radical-démocratique de Vouvry a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

son ancien président

Les obsèques auront lieu à Vouvry, le jeudi 7 avril 1966 à 10 h. 30.

P 29641 S

†

La Fédération valaisanne des Sociétés de secours mutuels a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

président de la Société de secours mutuels de Vouvry
membre suppléant du Comité central de la Fédération romande

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry, le jeudi 7 avril 1966 à 10 h. 30.

P 29632 S

†

Le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne du Valais a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

dévoué représentant de la Caisse d'Epargne du Valais à Vouvry

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry, le jeudi 7 avril 1966 à 10 h. 30.

P 29631 S

†

La Société de Jeunesse radicale de Vouvry a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

ancien membre

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry le jeudi 7 avril 1966 à 10 h. 30.

P 29640 S

†

La Société de développement de Vouvry-Taney a le profond regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

fondateur et membre du Comité

P 29642 S

†

La Société de secours mutuels de Vouvry a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Emilien POT

son dévoué et regretté président

Les obsèques, auxquelles les membres sont priés de prendre part, auront lieu à Vouvry le jeudi 7 avril 1966 à 10 h. 30.

P 29644 S

Important discours Kossyguine
Pas de guerre thermonucléaire

MOSCOU. — Voici les principaux points du discours prononcé hier par M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, au 23e Congrès du parti communiste de l'URSS.

— « Une guerre thermonucléaire peut et doit être évitée». L'éventualité d'une telle guerre est catégoriquement rejetée par M. Kossyguine.

— L'URSS continuera cependant à renforcer ses forces armées. Elle doit augmenter ses dépenses militaires en raison de la détérioration de la situation internationale et, notamment, de la guerre au Vietnam

— L'Union soviétique continuera à « aider le peuple vietnamien dans toute la mesure nécessaire ».

— La production agricole est en retard sur les prévisions et ne suffit pas à satisfaire entièrement les besoins de l'économie nationale. Les mesures prises dans ce domaine permettent de prévoir que la production annuelle de céréales atteindra au cours du prochain quinquennat (1966-1970) 167 millions de tonnes. Le plan 1959-1965 n'a pas été exécuté en raison de « décisions insuffisamment réfléchies » et « volontaristes ».

— L'écart entre la production des biens d'équipement et celle des biens de consommation sera réduit. L'accroissement prévu de la production sera de l'ordre de 52 et 46 % respectivement, contre 58 et 38 % précédemment.

— Les mesures prévues pour augmenter le « bien-être matériel » et le « niveau culturel » de la population exigent « d'énormes dépenses ». Toutefois, le Comité central considère qu'il s'agit là de mesures «minimales». En ce qui concerne les paysans, l'exploitation de leurs lopins de terre individuels notamment leur permettra d'augmenter considérablement leurs revenus.

Un vibrant appel de Léopold Senghor

DAKAR — « Si vous, nations riches, continuez à nous abandonner, vous nous pousserez au désespoir et ce n'est même pas dans les bras de l'URSS que vous nous pousserez... », a déclaré, à Dakar, M. Léopold Senghor, président de la République du Sénégal, au cours d'une conférence de presse tenue devant deux cents journalistes de la presse internationale.

Le chef de l'Etat sénégalais a lancé un nouvel et pressant appel aux pays développés pour qu'ils viennent en aide au Tiers Monde. « Plus les nations sont riches, a dit le président Senghor, moins elles aident les pays sous-développés. Ainsi, il y a quinze ans, les Etats-Unis employaient cinq milliards de dollars pour l'aide aux pays sous-développés. Aujourd'hui, alors que leur produit intérieur brut a doublé, les Etats-Unis n'emploient plus que 3,5 milliards pour l'aide au Tiers Monde. L'aide de la France, elle-même, plafonne et a tendance à diminuer. »

Blé canadien pour la Chine

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. M. Sharp, a annoncé hier après-midi aux Communes qu'une nouvelle vente de blé avait été conclue avec la Chine populaire. Le contrat prévoit des livraisons s'échelonnant sur deux ans et qui pourront atteindre une valeur d'un demi-milliard de dollars.

Avertissement sérieux

PEKIN — La Chine populaire a adressé hier son 400e « avertissement sérieux » aux Etats-Unis.

Selon l'agence «Chine Nouvelle», cet avertissement est motivé par la violation des eaux territoriales chinoises perpétrée hier par un bâtiment de guerre américain, à l'est de l'estuaire du fleuve Minkiang (dans la province de Foukien).

L'affaire Ben Barka rebondit
La presse parisienne satisfaite

PARIS. — L'affaire Ben Barka rebondit : A la lumière de faits nouveaux révélés par une enquête administrative de la Préfecture de police (mais qui n'ont pas été rendus publics), le garde des Sceaux, ministre de la Justice, vient de demander un supplément d'information.

Le juge Zollinger chargé de l'enquête sur la disparition du leader marocain va donc rouvrir le dossier qu'il avait clos il y a une semaine. Officiellement, c'est dans huit jours — le 13 avril — que la Chambre d'accusation sera saisie de la demande du garde des Sceaux. Il lui appartiendra alors de se prononcer sur le bien-fondé de la requête en fonction des « éléments nouveaux » qui ne sont pas encore révélés.

Si l'on se réfère au communiqué publié lundi soir par le ministère de la Justice qui vient de relancer l'affaire, il y a tout lieu de penser que l'enquête administrative qu'a fait faire le préfet de police vise au premier chef les deux policiers Souchon et Voitot qui ont prêté leur concours le 29 octobre dernier à l'enlèvement à St-Germain-des-Prés en plein cœur de Paris du leader marocain Mehdi Ben Barka. Depuis le 11 novembre, ils sont du reste tous deux en prison ainsi que les autres inculpés qui ont pu être arrêtés : Antoine Lopez, chef d'escale à Orly, le publiciste Philippe Bernier, l' « étudiant-policier » marocain El Mahli et Marcel Leroy — dit Finville — chef de service au SDECE (service de contre-espionnage français).

Un courant d'opinion s'était fait jour dans le même sens en France et dans une émission télévisée, une personnalité qui appartient au gaullisme de gauche, M. Emmanuel d'Astier de la Vigerie avait reproché les lacunes de l'instruction « qui ne manqueraient pas d'éclater devant la Cour d'assises ». Toute la presse parisienne du matin se félicite d'ailleurs de la décision du ministre de la Justice.

Un message radiodiffusé de M. Mobutu pour la réunion des Congolais «égarés»

LEOPOLDVILLE. — Dans un message radiodiffusé, le général Mobutu a lancé hier soir un appel à tous les Congolais « égarés » afin qu'ils regagnent leur patrie et participent à l'œuvre de reconstruction nationale, mais s'est montré inflexible à l'égard des dirigeants rebelles qui ont, a-t-il dit, poussé des citoyens paisibles à prendre les armes.

« La rébellion est actuellement jugulée », a tout d'abord affirmé le président de la République démocratique du Congo. « Lentement, mais sûrement, notre patrie panse cette blessure et poursuit son effort vers un avenir meilleur ».

« Ne craignez rien, vous tous qui avez été entraînés sur la mauvaise pente par des chefs irresponsables et criminels », a dit le général Mobutu. « Mais il n'y a pas de pardon pour ceux qui ont incité la population paisible à prendre les armes contre l'ordre établi et qui ont commis les pires crimes contre l'humanité. Par contre, tous les compatriotes qui furent trompés par eux ont droit à notre compréhension et à notre compassion. Ces frères peuvent être assurés qu'ils seront accueillis dans la joie par la population congolaise tout entière ».

Après le message présidentiel, Radio-Léopoldville a rappelé dans un commentaire que Christophe Gbenye et Thomas Kanza venaient d'être expulsés du Kenya, et indique que deux autres chefs rebelles sont actuellement incarcérés : Gaston Soumialot, à Kigoma, en Tanzanie, et le « général » Nicolas Olenga, à Kampala.

Composition du deuxième cabinet d'Harold Wilson

LONDRES — Voici la composition du deuxième cabinet Wilson :

Premier ministre et premier lord du Trésor : M. Harold Wilson.

Premier secrétaire d'Etat et ministre des Affaires économiques : M. George Brown.

Ministre des Affaires étrangères : M. Michael Stewart.

Président du Conseil et leader de la Chambre des Communes : M. Herbert Bowden.

Lord chancelier : lord Gardiner Q.C.
Chancelier de l'Echiquier : M. James Callaghan.
Ministre de la Défense : M. Denis Healey.
Ministre de l'Intérieur : M. Roy Jenkins.
Ministres des Relations avec le Commonwealth : M. Arthur Bottomley.
Ministre des Affaires écossaises : M. William Ross.
Ministre des Affaires galloises : M. Cledwyn Hughes.
Ministre des Colonies : M. Fred Lee.
Ministre du Commerce : M. Douglas Jay.
Lord du Sceau privé : lord Longford.
Ministre de l'Education et de la Science : M. Anthony Crosland.
Ministre du Logement et des Affaires municipales : M. Richard Crossman.
Ministre du Travail : M. Ray Gunter.
Ministre de la Technologie : M. Frank Cousins.
Ministre de l'Agriculture : M. Frederick Peart.
Ministre de l'Energie : M. Richard Marsh.
Ministre des Transports : Mrs. Barbara Castle.
Ministre du Développement outre-mer : M. Anthony Greenwood.
Ministre sans portefeuille : M. Douglas Houghton.

L'homme fort de l'Indonésie a réaffirmé hier la responsabilité de Soukarno devant le peuple

DJAKARTA. — Le général Suharto, l'homme fort de l'armée indonésienne, a déclaré hier, selon l'agence de presse « Antara », que le président Soukarno était seul responsable devant le peuple des décisions prises au Congrès du peuple. Le général Suharto a aussi précisé que l'Indonésie était un Etat qui reposait sur le droit et la Constitution et non sur un pouvoir absolu et illimité.

Le général, à qui le président Soukarno a remis l'exercice de son pouvoir, a confirmé lors d'une cérémonie de prestation de serment le général de brigade dans son poste de procureur général et a exposé les bases de la Constitution indonésienne. Le Congrès du peuple est selon la Constitution la plus haute autorité politique de l'Indonésie.

Ce dernier comprend les membres du Parlement et les représentants accrédités des principaux services de l'Etat (depuis les forces armées jusqu'aux organisations d'économie publique). Mais en réalité, le Congrès du peuple s'est jusqu'à ce jour rarement réuni.

Le général Suharto insista sur le fait que le Congrès du peuple incarnait le pouvoir suprême, tandis que le président de l'Etat doit conduire la politique de l'Etat en accord avec les lignes directrices arrêtées par le Congrès. Le général Suharto, qui assume les fonctions de vice-premier ministre pour les questions de défense et de chef de l'état-major général de l'armée, a souligné que le chef de l'Etat indonésien était responsable devant le Congrès de l'exécution de ses décisions.

En Valais ■ En Valais ■ En Valais ■ En

Place d'arme : agrandissement

ST-MAURICE (El). — Un nouveau projet relatif à l'agrandissement de la place d'armes à St-Maurice comportant certaines restrictions au premier projet, présenté par le Commissariat central des guerres, a fait l'objet d'une séance d'information de la part des autorités communales de St-Maurice, représentées par M. Udriot, vice-président.

Il ressort de cette séance qu'en dehors de la Société des arts et métiers qui se montre favorable à la poursuite des tractations en vue de cet agrandissement, les autres parties semblent plutôt opposées.

L'autorité communale estime nécessaire de poursuivre cette étude plus avant afin de rechercher les avantages d'une situation qui n'offre aujourd'hui que des inconvénients.

La commune de Lavey, automatiquement intéressée à cette question, a été également invitée à cette séance, à titre d'observateur.

Une étude plus approfondie doit être entreprise en tenant compte des avis exprimés à l'occasion de cette assemblée.

15 mètres de neige sur plusieurs cols

GLETSCH. — Des sondages effectués en ce début de semaine ont permis de constater qu'il y avait encore 15 mètres de neige sur plusieurs cols valaisans, ce qui est un record à la veille des fêtes de Pâques.

On a mesuré par exemple 14 mètres au col du Grimsel et plus de 8 mètres à la Furka. On doute même que ces deux cols puissent être ouverts pour la Pentecôte de cette année.

POINT DE VUE ■ POINT DE VUE ■ POINT DE VUE

Décisions dangereuses au Vietnam ?

Les Américains n'ont pas su se faire aimer du peuple vietnamien qui est passionné, sentimental, susceptible, chaleureux, sociable. Aucun contact n'a été établi sur le plan de l'amitié, de la fraternité. En introduisant leur morale et l' « American way of life », les troupes des USA n'ont fait que d'élargir le fossé qui les sépare d'un peuple affamé de tendresse et de romantisme autant que de paix et de pain.

En volant au secours du Sud-Vietnam, les Américains ont omis de laisser chez eux leur conformisme, leurs façons rigides, leur formalisme. Ils appliquent au Vietnam des critères qui n'ont de valeur qu'aux USA. En un mot, ils n'ont pas compris le peuple du Vietnam du Sud. Ils ne se sont jamais mêlés à lui. Ils se sont contentés d'exploiter des relations purement militaires en vue des opérations de guerre. Ils ont donc fait faillite sur le plan humain. Sur le plan militaire, ils font preuve de courage. Ils veulent être fidèles à leurs engagements.

Aujourd'hui, la dissidence en appelle au peuple pour exiger le départ des Américains. Nguyen Huu-Giao, président du Comité estudiantin de la révolte, âgé de 27 ans, étudiant en droit, a déclaré : « Nous sommes contre la politique américaine au Vietnam qui est devenu le 51e Etat de l'Union américaine ».

Les Vietnamiens en ont marre de cette guerre qui les use et les tue. Ils veulent la paix, c'est-à-dire la régler entre eux. Des militaires, des bouddhistes et des étudiants se sont ligués — bien qu'ils ne visent pas au même résultat — pour demander le départ des généraux au pouvoir, celui des Américains et la constitution d'un gouvernement démocratique civil représentant toutes les tendances politiques et religieuses.

On estime partout que le général Nguyen Cao Ky va trop loin en voulant mater la révolte par les armes. Du sang va couler inutilement.

Même le « Times » note qu'un changement de pouvoir doit avoir lieu à Saigon et que la décision de Ky est une dangereuse aventure à laquelle Washington se doit de mettre le holà. « En lui donnant l'accolade à Honolulu, le président Johnson a affaibli plus qu'il ne l'a renforcée la position du premier ministre Ky. Tenter de le maintenir à son poste pour sauver la face n'aurait d'autre résultat que d'offrir plus de prise aux accusations de ceux qui le traitent de marionnette des Etats-Unis. »

Il est de fait que le général Ky — s'il ne peut pas résoudre autrement que par la force la révolte du Centre-Vietnam — risque d'engager son pays dans une guerre civile qui pourrait dégénérer en un conflit beaucoup plus grave.

Le maire rebelle de Danang (ex-Tourane) ne se laisse pas impressionner par les menaces du général Ky. Ce maire, M. Man, est âgé de 37 ans. Il est docteur en médecine. C'est un protégé du général Thy, récemment limogé et pourtant fort populaire.

On ne sait pas encore si l'ex-général Thy se ralliera à la dissidence, de même que le général Nguyen van Chuan, commandant de la première région militaire qui lui a succédé.

La révolte gronde à Danang, à Hué et à Dalat. Elle se manifeste aussi à Pleiken, Kontum, Nhtrang, Qui Nhon, Quang Ngai et à Saigon.

Cela ne veut pas dire que ces régions soient favorables aux communistes, mais ces derniers tirent habilement profit des désordres et des discordes. Ils sauront exploiter les événements au fur et à mesure de leur évolution.

Ce conflit intérieur va mettre M. Johnson dans l'obligation de prendre des décisions probablement dans le sens où il a fait des promesses formelles pour renforcer le gouvernement de Saigon. On assisterait alors à une recrudescence de la subversion et à une bataille cruelle entre « frères divisés ».

Dans les circonstances actuelles, est-ce qu'une négociation accélérée avec Hanoï ne serait pas plus profitable ? Est-elle possible ?

Les Américains, pour l'instant, se gardent bien de mettre de l'huile sur le feu. Ils agissent avec une extrême prudence tandis que les Soviets ont affirmé qu'ils renforceraient sous peu leur appui au Nord-Vietnam, c'est-à-dire, en clair, au Vietcong.

Que va-t-il se passer au Vietnam ?

Nous le saurons bientôt. Les heures sont graves, inquiétantes. Si la raison ne guide pas les hommes, le pire est à craindre. Les Américains sont en face d'un dilemme. Le Vietcong se réjouit comme un tigre prêt à bondir. Le peuple vietnamien continue à souffrir.

f.-g. g.

Echos du monde

● ATHENES. — Un porte-parole du ministère hellénique des Affaires étrangères a annoncé, mardi soir, que la Grèce avait ordonné à ses représentants diplomatiques à Beira, au Mozambique, de signifier les sanctions prévues par la loi grecque, sur les lieux mêmes, au capitaine du pétrolier grec « Joanna V » si celui-ci déchargeait du pétrole destiné à la Rhodésie.

● **MUENSTER (République fédérale). — Un bi-moteur du type « Beachcraft-18 » s'est écrasé en flammes, mardi, peu après avoir décollé d'un aérodrome de Muenster. Les trois occupants ont été tués. Ils avaient l'intention de prendre des photographies aériennes.**

■ BAGDAD. — Une invitation a été adressée par le gouvernement de l'URSS au premier ministre irakien, M. Abdel Rahman al Bazzaz, pour une visite à l'URSS, confirme-t-on de source officielle.

La radio de Bagdad annonce que la date et la durée de ce séjour vont être maintenant fixées par voie diplomatique entre les deux gouvernements.

■ LE PIREE. — Le gouvernement grec a mobilisé mardi 250 ouvriers du port du Pirée, où la grève des débardeurs risquait de créer le chaos, 20 cargos attendent d'être déchargés, ont déclaré les autorités du port.